

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7460

REDACTION: Main 7460

LE FAMEUX "SECRET"

Après les dreadnoughts, les marins

Tout en faisant quelques reprises dans la casaque de carnaval du "Patriote" ministériel, j'ai accroché au mur, pour le reprendre, un morceau intéressant du mémoire de l'Amirauté.

Dans ses conclusions, le rédacteur de ce mémoire disait, en parlant du secours que le Premier Ministre du Canada veut à tout prix donner au gouvernement britannique... et aux constructeurs de navires:

"It is desirable that such aid should INCLUDE the provision of a certain number of the largest and strongest ships of war which science can build or money supply." "Il est désirable que cette aide comprenne la construction d'un certain nombre des vaisseaux de guerre les plus grands et les plus puissants que la science puisse construire et l'argent payer."

Qu'on note bien le mot "include"—"comprendre". L'aide que les autorités britanniques consentent à accepter du Canada, comprend donc autre chose que des navires. Autrement, l'Amirauté aurait écrit: "such aid should consist in the provision of ships." Quelle est l'autre partie du programme? Pourquoi l'Amirauté n'a-t-elle pas fait connaître immédiatement, dans le même mémoire, tout ce que "l'aide du Canada" devra "comprendre"? Ne serait-ce pas là le fond du sac, le secret du "secret" qui impose au patriotisme de MM. Nantel, Pelletier et Godery la triste nécessité de passer pour des farceurs?

Dès le 29 août dernier, un correspondant particulier du *Globe* écrivait, avec toute l'assurance d'un homme apparemment bien renseigné, que les membres du gouvernement impérial avaient expliqué clairement aux ministres canadiens qu'ils avaient beaucoup plus besoin d'hommes que de vaisseaux.

Ceci, du reste, s'accordait fort bien avec les déclarations faites au parlement britannique par M. Churchill. Il disait, en effet, le premier lord de l'Amirauté, le 21 juillet?

"Hier, lord Selborne exigeait la construction de huit dreadnoughts additionnels [au lieu de trois, déjà inscrits au programme]. Ces huit dreadnoughts fussent-ils construits... il ne serait pas possible, que je sache, de pourvoir ces vaisseaux de marins et d'officiers à l'époque où ils seraient prêts à prendre la mer..."

à moins, expliquait le ministre, de désespérer d'autres vaisseaux encore excellents et propres au service. Et il ajoutait:

"...je n'éprouverais pas la moindre satisfaction si l'on n'imposait le devoir de surcharger, en ce moment, notre construction navale de huit dreadnoughts..."

Le 31 juillet, lord Charles Beresford confirmait cette opinion de M. Churchill lorsqu'il écrivait au *Daily Express*: "Il ne sert à rien de construire des navires si l'on n'a pas d'équipage à mettre à bord."

Le 3 août, le *Standard*, de Montréal, qui n'est qu'un appendice du *Star*, citait l'opinion d'un expert anglais, M. Archibald Hurd: "The real need of England is not ships, but men."

Le 24 septembre, la *Patrie*, qui s'inspire aux mêmes sources, quand elle ne reçoit pas les lumières directes du ministère par l'entremise des "Patriotes" d'occasion, imprimait ceci:

"Chacun sait que le recrutement est un problème qui embarrassait à un tel point l'Amirauté anglaise que l'on en est venu à penser que la mère-patrie, qui en ce moment invite ses colonies à participer à la défense de l'Empire, les verrait avec contentement de satisfaction lui offrir des hommes que des navires."

Le 15 octobre, le capitaine Reid consacrait l'un de ses articles du *Witness* à l'étude de ce problème, "the bone of present day navies." Après avoir accumulé faits et chiffres avec la force et la logique qui caractérisent tous ses écrits, cet officier anglais ajoutait: "Je ne vois pas comment l'Angleterre peut faire face aux exigences du recrutement, dans le court espace de deux ans."

Le 26 novembre, la *Gazette* cachait pudiquement dans la colonne de ses nouvelles maritimes, un entrefilet très significatif qui se terminait par ces lignes:

"According to the British idea, to contribute ships is incomplete without contributing men also; and there is at present a shortage of men for British war ships, which recruiting for colonial ships can only accentuate."

"Selon l'opinion en Angleterre, il est insuffisant de fournir des navires sans fournir des hommes également; il y a actuellement disette d'hommes pour les vaisseaux de la flotte anglaise: le recrutement pour les vaisseaux des colonies ne peut qu'accentuer cette disette."

Ces témoignages, empruntés au hasard et à des sources très diverses, suffisent à établir que sur ce point au moins, le ministre britannique, responsable de l'organisation navale de l'Empire, n'a pas menti aussi complètement que les "experts" du *Star* et le "Patriote" de la *Patrie* ont voulu le faire croire, en général.

Or s'il a dit la vérité, comment concilier cette déclaration officielle de M. Churchill avec le mémoire arraché à l'Amirauté par M. Borden et ses collègues?

Si aux trois dreadnoughts que le gouvernement britannique fait construire pour 1915, on ajoute le vaisseau de la Nouvelle Zélande, celui des Etats Malais et les trois superdreadnoughts, engendrés par M. Foster, portés par M. Borden et dorlotés par MM. Nantel, Pelletier et Godery—qui ne peuvent, en l'occurrence, faire d'autre office que celui de nourrices, puisque M. Foster les a répudiés comme père et mère de l'enfant—nous voici exactement au chiffre de huit dreadnoughts, dont M. Churchill ne voulait pas, il y a six mois.

Sans doute, les experts du *Star* et les souffleurs de la *Patrie* règlent la question en disant que M. Churchill a menti une fois ou l'autre, et peut-être les deux.

L'ensemble des preuves que j'ai indiquées établit au contraire que le ministre anglais a dit la vérité les deux fois—avec cette réserve que dans le document public expédié à Ottawa, il n'a dit qu'une partie de la vérité, afin de ne pas mettre M. Borden et ses collègues dans l'embarras.

Toute la vérité, c'est que le gouvernement britannique ne veut que des bateaux équipés, qu'il accepte nos trois dreadnoughts comme un commencement ou une partie de la contribution, et que nos ministres, après nous avoir arraché trente-cinq millions pour en faire cadeau à un pays qui n'a que faire de sa surabondante richesse, va commencer une campagne lente et savante afin d'amener le peuple canadien à compléter le cadeau en fournissant les trois mille hommes dont l'Amirauté aura nécessairement besoin pour équiper ces navires, ou du moins pour remplacer, sur d'autres navires de la flotte, les marins anglais mis à bord des dreadnoughts canadiens.

C'est cela, le "secret" que le "Patriote", écho de nos ministres-crampons, veut nous faire avaler les yeux fermés.

Heureusement qu'en Angleterre, où les ministres sont, paraît-il, si peu véridiques, la vérité se fait jour plus tôt qu'au Canada.

Le télégraphe d'avant-hier nous apportait le court résumé d'une réponse de M. Churchill à une interpellation de M. Jos. Martin, député de Saint-Pancras.

Voici la dépêche transmise par le service de la presse canadienne:

"Londres, 3 février.—A la Chambre des Communes, M. Jos. Martin a demandé au Premier Lord de l'Amirauté s'il avait prié le gouvernement canadien d'aider l'Amirauté à recruter des hommes au Canada à cause de la nécessité d'équiper les dreadnoughts des Etats Malais et du Canada, ainsi que les nouveaux dreadnoughts construits par l'Amirauté, et aussi à cause de la difficulté de trouver des recrues en Angleterre.

M. Churchill a répondu que l'Amirauté n'avait pas demandé au gouvernement canadien de l'aider à trouver des recrues pour la flotte, mais qu'il était prêt à accepter des marins canadiens, si un arrangement satisfaisant pouvait être conclu.

Qu'on note bien, à travers le langage succinct du télégraphe, les termes de la réponse du ministre. Ce sont pratiquement les mêmes que ceux employés dans le mémoire de l'Amirauté pour accepter les vaisseaux, comme partie de l'aide que le Canada doit accorder à l'Angleterre. Comment douter que dans le "secret" des confidences, M. Borden ait pris des engagements identiques pour compléter la contribution par le recrutement des hommes?

Et comment le gouvernement et le parlement canadien pourront-ils

se dérober à ce devoir lorsqu'ils auront voté une loi, non pas, comme le prétendent très fausement les ministres-crampons, leurs organes et leurs "patriotes", pour faire à la mère-patrie un simple don de trente-cinq millions—ce qui serait simplement grotesque—mais pour "accroître les forces navales effectives de l'Empire?"

Le coût des navires n'est qu'une partie du programme. L'autre partie, la partie essentielle, c'est le recrutement des hommes, beaucoup plus urgent, au témoignage de tous les experts, que la construction des navires.

Comment, je le répète, le parlement, qui aura posé en principe que le Canada veut et doit "accroître les forces navales de l'Empire", pourra-t-il se refuser à exécuter la partie la plus essentielle du programme, lorsqu'il aura accepté de faire le premier pas et le moins important, et que le document impérial public, sur lequel il base son projet de loi, avertit loyalement le peuple canadien que cette première mesure n'est qu'une partie de la contribution?

Comprend-on maintenant pourquoi M. Borden, au lieu de demander à la Chambre un simple vote d'argent, présente et fait voter une loi permanente en principe et permanente dans son caractère?

Comprend-on pourquoi et comment il n'y a aucune contradiction réelle entre les déclarations que les autorités impériales ont faites à Londres et les documents qu'ils ont envoyés à Ottawa?

Comprend-on pourquoi la parution de ces deux journaux a été si difficile?

Comprend-on pourquoi M. Nantel, M. Pelletier, M. Godery, —telle la pieuse Rebecca—tiennent leur Jacob sous le couvert d'une si épaisse toison de "secrets" et de "confidences"?

Comprend-on pourquoi le ministère tout entier a si bien résisté à la demande de plébiscite de M. Monk?

Pour contenir les clameurs des jingos, il aurait bien fallu laisser sortir le chat du sac, au moment d'un plébiscite. Il aurait été fort malaisé de retenir la langue d'un Foster ou celle d'un Sam Hughes, et de les empêcher d'annoncer qu'après les vaisseaux viendraient les hommes. Les "patriotes" torse d'Ontario auraient réclamé cette assurance avec d'autant plus d'ardeur qu'ils auraient surtout compté sur les gens de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie Britannique pour faire leur service naval—comme M. Nantel et M. Pelletier comptent bien déléguer leurs pleins pouvoirs à Sam Hughes lorsqu'il s'agira d'aller couper les moustaches de Guillaume de Prusse.

Alors, voyez-vous d'ici tous les combattants de Drummond-Arthurs obligés d'adjoindre leurs électeurs de voter non-seulement le coût des trois dreadnoughts, mais de ratifier les promesses secrètes des ministres "patriotes", de fournir trois mille hommes à l'Angleterre,—"cette semence de haïnes et de discords", comme disait M. Blondin, avant de devenir le sous-ordre de M. Sproule.

Evidemment, il serait plus commode pour ces messieurs de faire passer les ministres impériaux pour de fleffés et incorrigibles menteurs, et de se faire croire sur parole en défendant aux profanes de regarder derrière l'écran, comme Moïse protégeait la majesté du Saint des Saints contre les indiscretions des Hébreux.

Mais ils n'ont ni le droit ni la force d'imposer un tel respect ni une foi si aveugle. Ils passeront plus facilement pour le faible Aaron, encaissant le veau d'or afin de faire plaisir aux renégats, que pour le prophète obligé de se couvrir d'un voile afin de voiler sa face éclairée des rayons divins.

Henri BOURASSA.

BILLET DU SOIR

POLITIQUE SUIVIE

Le bill No. 45 ayant trait à la Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company, a paru l'autre jour devant la Chambre des Communes. M. Frank Oliver, ancien ministre libéral, a mis en garde le ministère: "Il ne faut pas accroître dans une trop large mesure les pouvoirs de cette compagnie, à l'élit en substance, parce que le pays, un jour ou l'autre, construira lui-même le canal de la Baie Georgienne". Et il a exprimé la crainte que l'expansion de la compagnie n'aille à l'encontre des projets gouvernementaux.

Louable appréhension! Le projet du canal de la Baie Georgienne tient, depuis soixante ans, beaucoup de place et joue un grand rôle dans notre vie politique et économique. C'est, au fait, en 1852 qu'on accepta le premier contrat pour la construction du canal légendaire. Et, depuis ce temps-là, c'est le plus grand projet national de travaux publics qu'ait alternativement caressés les gouvernements qui se sont succédés à Ottawa. Mais ils l'ont surtout caressé en temps d'élection. C'est un canal électoral. C'est un canal où, manquant de vaisseaux, passent les votes des intelligents électeurs qui ont l'espoir d'en devenir riverains. En d'autres termes, c'est une machine à canaliser les suffrages.

Et le canal de la baie Georgienne, s'il n'avance guère, fait au moins marcher les affaires. Quand revient l'époque des élections, et que les politiciens tirent du rancart l'immortel projet, des agents d'immobiliers se répandent dans la ville, qui offrent à des prix déformés toute concurrence et à des termes qui délient les bourses les plus fermées, des lots à bâtir sur les bords du canal. Songez donc de quelle plus-value bénéficieraient vos propriétés quand elles seront baignées par les eaux de la baie Georgienne! Signez vite un contrat. L'encre de votre signature sera à peine séchée que vos terrains auront centuplé de valeur. Et ça se vend comme des cigarets. De sorte que les futures rives, comme dirait D.-A., du canal de la baie Georgienne menacent de se surpeupler avant que l'on ne construise le canal, si jamais on le construit.

Car, pour nous, qui ne sommes pourtant pas pessimistes, il ne nous semble pas du tout certain que le gouvernement le construise jamais. Le canal de la baie Georgienne est à l'état de projet depuis soixante ans. Pourquoi cesserait-il de l'être? Et, s'il se construisait, par quoi, s'il vous plaît, remplacerait-on l'argument électoral de premier ordre qu'il ne cesse pas d'être? D'ailleurs, un gouvernement, qui a pendant le cours de soixante années un même projet, démontre bien par là qu'il suit une politique suivie. Alors, quelle meilleure réputation pourrait-il ambitionner, ce gouvernement, que celle d'avoir de la suite dans les idées?

Léon LORRAIN.

Que diraient-ils?

Le Soleil nous apprend que M. l'abbé Tétreau, curé de Drummondville, assistait au grand banquet donné lundi sous les auspices de l'association libérale; il indique même la place qu'il occupait à la table d'honneur.

Nous n'avons pas la moindre intention de reprocher à M. l'abbé Tétreau sa présence dans cette réunion. Il a simplement usé de ses droits de citoyen, et nous ne sommes pas de ceux qui croient que le fait de porter une soutane prive un homme de ses droits essentiels.

Mais que diraient le *Soleil*, la *Vie*, le *Canada*, le *Witness*, si un autre prêtre se permettait de participer ainsi à une manifestation politique conservatrice ou nationaliste?

Que dirait M. Gouin, qui prenait si violemment à partie M. l'abbé d'Amours et l'Action Sociale? Que diraient tous ses suivants qui se scandalisent dès que l'Action Sociale ose exprimer une opinion sur une grande question d'intérêt public?

Que dirait M. Rodolphe Lemieux, qui, à ce même banquet de Drummondville, dénonçait les conservateurs et l'expression est d'un journal libéral) Justifiait les nationalistes?

O. H.

Une lettre de M. F. X. Chauvin

Nous recevons de M. F. X. Chauvin, inspecteur des écoles bilingues de la Saskatchewan, la lettre suivante:

Québec, le 4 février 1913.
Monsieur Omer Héroux,
Rédacteur au *Devoir*,
Montréal.

Cher monsieur Héroux,
Vous avez sans doute lu l'article "Pas de boulet" paru dans le *Pays* du 2 février.

Je crois de mon devoir de donner quelques explications, relativement à cet article.

Il n'était nullement dans mon intention, en répondant aux questions que m'a posées le représentant du *Pays*, concernant le système scolaire de la province de la Saskatchewan, de fournir une arme à Monsieur Langlois pour combattre le système d'instruction publique de la province de Québec, et je regrette que le directeur du *Pays* se soit servi de renseignements que je lui ai donnés pour décrier et le système d'enseignement et ceux qui sont à la tête du département de l'Instruction Publique.

Je regrette particulièrement l'allusion maligne à M. Magnan, inspecteur général, que je connais personnellement et que j'estime hautement. M. Magnan est un éducateur de grande valeur, dont les services devraient être plus justement appréciés, et dont les efforts constants pour le progrès de l'instruction publique et l'amélioration du corps enseignant devraient être secondés par tous.

Recevez mes salutations empreintes,
F. X. CHAUVIN,
Inspecteur pour la Saskatchewan.

Léon LORRAIN.

Les jardiniers maraîchers

Si tous ceux qui assistaient hier à la convention des jardiniers maraîchers font partie de l'association, celle-ci doit être prospère et Montréal n'a pas raison de craindre une disette de légumes.

La culture maraîchère se déplace, mais elle ne diminue peut-être pas autant qu'on est porté à le croire. Il y a quelques années, elle se faisait surtout dans le comté d'Hochelega, d'où la spéculation sur l'immobilier l'a chassée; maintenant elle se réfugie dans Laval et le bas de Terrebonne. C'est pourquoi l'association, un peu dégarinée par les vides que la spéculation a faits dans ses rangs, s'est réunie hier, à Saint-Martin, avec l'espoir de refaire ses cadres. Elle paraît y avoir réussi dans une bonne mesure. L'assistance était considérable et l'inscription a été bonne.

Le conseil de M. Lévesque a été suivi et, pour une fois, il est bon. Nous avons, dit-il, obtenu le concours de conférences pratiques et intelligentes, mais si vous ne savez pas comprendre vos intérêts en vous associant pour tirer tout le parti possible des enseignements qu'ils vous donnent, pourquoi voudriez-vous que je continue de m'intéresser davantage à votre société? La culture maraîchère ne m'intéresse qu'indirectement, mais elle doit vous intéresser directement, puisque c'est vous qui devez en retirer les profits.

Les conférences ont été suivies avec beaucoup d'attention par les trois-quarts de l'auditoire, et bien qu'interventi, le programme a été en somme assez bien rempli.

M. Caron, ministre de l'Agriculture à Québec, devait parler à la séance du soir, sans doute pour retenir l'auditoire jusqu'à la fin. Quel autre engagement l'a empêché de venir, et bien que cela ait été connu dans l'après-midi, une bonne partie de l'assistance est restée quand même.

L'on a traité de sujets touchant directement à la culture des légumes: par exemple, comment s'y prendre pour avoir à bonne heure les meilleures tomates et les vendre le plus haut prix possible. Le détail de cette culture est généralement connu. Deux conseils du conférencier, M. Lorrain, doivent être retenus. La meilleure graine qu'il soit possible d'obtenir est en somme la moins dispendieuse, celle qui soit le prix d'achat, et la classification la plus honnête, est celle qui rapportera le plus au moment de la vente.

Le choix des graines, la préparation du terrain, la protection contre les variations trop prononcées de température ne suffisent cependant pas; si tôt que la graine germe et que le plant perce le sol, différents ennemis s'attaquent à lui par les racines et par la tige. L'on a indiqué aux auditeurs le meilleur moyen de combattre les deux: le carion goudronné, le son mélangé de vert de Paris, la bouillie bordelaise mêlée de vert de Paris, suivant le cas. Tout cela s'oublie vite cependant, et il faudrait une distribution de ces principales prescriptions. Il paraît que cela se fera.

En attendant, pourquoi nous ne nous adressons-ils pas plus souvent à la ferme expérimentale? Elle existe précisément pour renseigner les cultivateurs sur les cas difficiles, leur indiquer les meilleures semences, le moyen le plus sûr de préparer les sols, les insecticides les plus efficaces. On y a nommé des officiers canadiens-français, c'est peut-être le service fédéral le mieux organisé au point de vue bilingue, pourquoi se gêner?

Les séances ont été présidées par le Dr Plouffe, de Saint-Martin.

J. D.

La récolte de 1912

Le dernier bulletin du ministère fédéral de l'Agriculture nous donne la statistique définitive de la récolte des grands pays du monde, l'an dernier.

Le Canada a produit en 1912, 199 millions de minots de blé, 16 millions de minots d'orge, 4 millions de plus que l'année précédente; 361 millions de minots d'avoine, 13 millions de plus qu'en 1911; 16 millions de minots de maïs, 2 millions de moins que l'année précédente.

En somme la production agricole canadienne a donc été la même à peu près en 1912 et 1911.

Par contre, la production mondiale de 1912 a dépassé de beaucoup celle de 1911. Le blé a donné 386 millions de plus; l'orge, 83 millions de minots, l'avoine, 776 millions de minots, le maïs, 644 millions de minots.

La récolte mondiale de blé, d'avoine, d'orge et de maïs a atteint le chiffre énorme de 13,363,510 minots, soit près de deux milliards de minots de plus que l'année précédente.

Avec un tel excédent on peut se demander comment il se fait que le prix des grains.

G. DALLAIRE.

LETTRE D'OTTAWA

Le budget de la milice, pour 1913-14.—L'indemnité de nos députés

Ottawa, 5.—La Chambre chôme, aujourd'hui. Peu de députés dans les couloirs, mais, par contre, beaucoup de visiteurs, aux Communes, au Sénat, à la bibliothèque, dans tout l'hôtel du gouvernement. Dans la salle de travail des journalistes, où, d'habitude, une quarantaine de correspondants, installés à leurs bureaux, rédigent leur travail quotidien, une dizaine font de la copie supplémentaire.

Puisque les discours se sont tous pour quelques heures, profitons-en pour étudier un chapitre des prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier, —31 mars 1913—31 mars 1914,—celui de la milice et de la défense. Il vaut qu'on y regarde de près. Et si les chiffres sont parfois peu intéressants, ceux dont nous allons parler ne manqueront cependant pas de faire réfléchir nos lecteurs. Ils démontrent à l'évidence quel danger il y a de confier des ministères à des gens atteints de mégalomanie.

Aux dernières élections, une foule de conservateurs canadiens-français, sachant sans doute que l'argument aurait du succès auprès des électeurs ruraux et de la classe ouvrière, protestaient contre les dépenses du gouvernement Laurier pour les choses de la milice canadienne. Ils avaient raison. Cette année, néanmoins, les mêmes personnes érielont-elles aussi fort contre l'énorme budget militaire imposé au ministère Borden par M. le colonel Sam Hughes? Peut-être, s'ils sont sincères. Mais s'ils ne le sont pas,—et il y en a plusieurs qui ne le sont plus,—ils laisseront faire, et défendront même M. Hughes.

Celui-ci, au conseil des ministres, semble avoir beaucoup d'influence, puisque, de \$8,896,397 qu'était en 1912-1913 le budget de la milice canadienne, il passera au chiffre total de \$10,500,000, pour l'exercice 1913-1914. Augmentation, \$1,604,268. Si l'on joint à cela que les salaires de ce ministère se sont accrus de \$19,300, l'on peut dire que notre organisation militaire coïtera, en 1913-1914, en chiffres ronds, \$1,625,000 de plus que cette année; l'on peut même écrire deux millions, puisque le budget supplémentaire de 1913-1914 devra renfermer un tiers de million additionnel de dépenses pour fins militaires.

Le ministère de la milice est, de toute notre organisation administrative, celui qui, toutes proportions gardées, prendra, l'an prochain, la plus de notre argent. Sur l'ensemble du budget pour 1913-1914,—que l'on peut évaluer approximativement à 190 millions, puisqu'il atteint aujourd'hui 179 millions et que le budget supplémentaire en exigera une dizaine d'autres,—la milice prendra environ onze millions, soit près de six pour cent des dépenses totales. De chaque montant de dix-sept millions que nous déboursions, il en faudra affecter une à des fins militaires, quand nous en dépenserons \$1.10 pour les fins de la dette, deux et demi pour les travaux publics, une pour les subventions aux provinces, trois et demi pour les chemins de fer, une et quart pour les postes, vingt-cinq sous pour l'agriculture. Seuls, les chemins de fer et les travaux publics requièrent, cette année, une augmentation de dépenses plus considérable que notre milice n'en exige, les chemins de fer et les travaux ont un budget accru de \$3,045,000, les travaux publics, \$4,500,000, et la milice, bientôt deux millions, pour l'exercice 1913-1914.

Un examen détaillé du budget confié à M. le colonel Sam Hughes, pour le prochain exercice financier, indique, par exemple, qu'au lieu de \$75,000 pour l'organisation des cadets, comme l'an dernier, il lui faut \$325,000, soit un quart de million de plus. Il lui faut \$191,000 de plus pour l'habillement de nos militaires, \$252,000 de plus pour les ingénieurs militaires, un demi-million de plus pour achat d'armes et d'approvisionnements, \$155,000 de plus pour notre armée permanente, \$25,000 de plus pour le transport des hommes et des munitions, et \$209,000 pour achat de terrains d'exercices,—fins pour lesquelles on ne vota pas un sou, l'an dernier. Il n'y a que les frais de douanes qui seront moindres, paraît-il, qu'ils ne l'ont été cette année.

Pendant ce temps,—et tandis que l'on affecte près de onze millions au ministère de la milice,—on vote des sommes exigées pour le rattachement des Canadiens dispersés aux Etats-Unis, on lésine quant à l'établissement de fermes d'expérimentation, on ne peut se prononcer quant à la construction du canal de la Baie Georgienne, bref, l'on ajourne indéfiniment l'exécution de projets d'une autre utilité, pour le Canada, que les groupements de cadets dans les camps organisés par notre ministère de la milice.

L'an dernier, lors du vote des prévisions budgétaires, plusieurs députés protestèrent contre l'énormité de nos dépenses pour fins militaires. Ce fut en vain. Le ministère passa outre et fit approuver par ses partisans l'octroi de sommes importantes destinées à satisfaire les lubies impérialistes et ultra-militaristes du colonel Sam Hughes. Cette année, au simple examen des prévisions budgétaires pour 1913-1914, un groupe plus nombreux de députés s'est écrié: "Mais notre ministère de la milice est loqué, il se croit commandant d'armées européennes!" Et les représentants de districts ruraux surtout protestent, en petits comités, contre ces folles dépenses, faites à tort et à travers, pour une milice mal organisée, vraiment risible, ainsi que l'a prouvé le rapport du général French, il y a à peine trois ans. La gauche se propose bien, lors du vote des sommes requises par M. Hughes, de soulever tout un débat et de proposer d'essayer de faire entendre raison au ministère qui laisse cet homme de guerre faire danser les écus du trésor public.

"Au train où nous allons," disait hier un député intelligent à un journaliste ministériel, "nous en serons bientôt rendus au même point que les nations européennes, toutes proportions gardées. Car, si M. Borden réussit à nous faire approuver à cette session-ci la contribution de trente-cinq millions à l'Amirauté anglaise,—dont nous verserons dix millions, pendant 1913-1914,—nous dépenserons dix pour cent de nos revenus annuels pour des fins militaires. Le budget total du Canada sera, pour le prochain exercice financier, de deux cents millions, y compris le premier versement de dix millions à l'Amirauté. Dix millions pour l'Amirauté et les superdreadnoughts, onze millions pour la milice, cela fera 21 millions sur 200, soit dix et demi pour cent de nos dépenses. Les grandes nations européennes prennent, annuellement,

(SUITE A LA 2ème PAGE)

Sur le Pont d'Avignon...

Les journaux mentionnent Sir Hugh Graham comme successeur de lord Strathcona à Londres. Nous avons pourtant souvenance que M. Borden est autrefois une bien piètre idée du propriétaire du *Star*. Mais en politique, il est avec la mémoire, de nombreux accommodements.

D'après la *Patrie*, journal indépendant des partis qui ne sont pas au pouvoir, M. Rodolphe Lemieux a dit à Drummondville que l'Angleterre est le pays le plus riche du monde, qu'elle n'a presque pas de besoins et qu'il est ridicule de venir demander pour cette puissance 35 millions à un jeune pays comme le Canada où tout est à faire.

Et cela est bien dit, très bien dit, si bien dit qu'on ne s'explique pas pourquoi le même Rodolphe raisonne si mal quand il s'agit du projet Laurier, tout aussi dispendieux pour un jeune pays comme le nôtre "où tout est à faire."

Le *Chronicle* de Québec parle de l'ancienne commission de construction du Transcontinental avec mépris.

Le Veilleur.

DEMAIN: La véritable "urgence"

--- Patriotisme et Pots-de-vin, par M. Henri Bourassa

LETTRE D'OTTAWA

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

elles, un quart, soit 25 pour cent, — de leur budget pour des fins militaires et navales. Vous voyez que si l'écrit de 14 et demi pour cent en notre faveur, les chiffres que vous soumettez n'en sont pas moins alarmants. Notre gouvernement, encore plus que ses prédécesseurs, est en train de nous lancer, non pas dans le militarisme, mais dans l'ultra-militarisme. Que nous dépensions une dizaine de millions par an pour notre marine et notre milice, cela peut faire. Mais que nous affectons dix pour cent de nos revenus totaux pour plaquer aux armées, c'est autre chose. Cela est trop fort. Il est temps de crier halte-là! Nos électeurs ne veulent pas de ces sottises dépenses et, pour ma part, je proteste et je protesterai à la Chambre. Nous avons trop besoin de notre argent pour des fins utiles, pour aller gaspiller dans les entreprises de MM. Hughes et consorts!

Cet homme a raison. Mais combien s'en trouvera-t-il, au parlement, pour approuver son attitude et protester fermement contre les dépenses exagérées du ministère de la milice?

Si les députés parlent entre eux des sommes folles affectées au ministère que préside M. le colonel Sam. Hughes, un groupe intéressé à améliorer la situation de nos représentants, — comme si elle était mauvaise — parle aussi de l'augmentation de l'indemnité parlementaire. M. Laforce, il y a six ou sept semaines, invitait ouvertement le ministère à mieux rémunérer les pauvres députés. Et comme M. Pelletier, le ministre des Postes, s'intéresse sans doute à cette question, il demandait au député de Montclair, quel serait, selon lui, le chiffre raisonnable de l'indemnité sessionnelle. "Cinq mille piastres, M. le ministre," répondait le procureur du roi. Depuis, les députés ont trouvé que M. Laforce avait beaucoup de bon sens, — même ceux qui rient de ses discours. Et, depuis la rentrée de janvier, il ne manque pas de gens, parmi nos représentants, qui causent chaque jour de ce projet d'accroissement de leur indemnité. Ils la voudraient porter à \$4,000. La longueur des sessions et le coût exagéré de la vie, à Ottawa, leur servent de prétexte pour insister auprès du ministère. Celui-ci n'est pas hostile au projet; mais il voudrait être sûr, au préalable, du consentement formel de l'opposition, et aussi du silence relatif de la presse. Car si quelque député allait se mettre à faire des objections, et quelque journaliste, à les transmettre à ces lecteurs, patrastra! tout le château de cartes s'effondrerait. Aussi manœuvrent-ils avec prudence et mystère. La presse officielle ne dira rien, celle-là, puisqu'elle ne dit que ce que le ministère veut. La presse libérale ne dira rien non plus, si les chefs du parti entrent dans le mouvement. A l'heure présente, le projet fait son petit bonhomme de chemin, dans l'ombre. Inutile de dire que les promoteurs de l'idée reçoivent quotidiennement des adhésions nombreuses... et intéressées. A l'heure présente, nos députés et nos sénateurs, — ils sont 221 à la Chambre des Communes et 87 au Sénat, — retirent une indemnité annuelle totale de \$803,000, y compris les frais de voyage et le traitement des présidents des deux Chambres. Si l'indemnité est portée de \$2,500 à \$4,000, nos législateurs toucheront chaque session la jolie somme de \$1,232,000, soit près de \$430,000 de plus qu'aujourd'hui, à part le traitement des ministres. L'augmentation en vaut la peine.

Nos députés affectent parfois d'avoir recours au dictionnaire, — à Webster ou à Larousse, — pour bien définir certains mots sur le sens desquels ils ne s'entendent pas. Ceci est de mode, surtout à propos du mot *urgence*, *emergency*, de ce temps-ci. Si nos représentants sont aussi chatoilants quant au sens du mot *indemnité*, la discussion sur le projet d'accroissement de la leur ne sera pas longue. Car Larousse dit, au mot *indemnité*, "Ce qu'on alloue à quelqu'un pour le dédommager d'un préjudice." Or si l'on s'en prend à lui, s'il le souffre. Dans le cas actuel, nos députés, sachant que la somme allouée en compensation du préjudice qu'ils souffrent (?) en venant à Ottawa, représente des électeurs dont ils ont sollicité les votes, ne serait que de \$2,500, y sont venus tout de même. Qu'ils en subissent les conséquences, et attendent, pour augmenter le chiffre de cette indemnité, de soumettre la question à leurs électeurs, aux prochaines élections. Ou bien, qu'ils retranchent le mot *indemnité* de leur vocabulaire, y substituent l'expression *traitement*, — appointements payés à un fonctionnaire, — ou le terme *salaire*, — somme donnée pour payer un travail ou un service. Et, dans ce cas, nous les considérons, ou bien comme de simples fonctionnaires, — il est vrai que plusieurs d'entre eux ne sont que des machines à voter, — ou encore comme des salariés, payés en proportion de l'ouvrage qu'ils accomplissent. Or, comme plusieurs d'entre eux ne travaillent guère et ne rendent guère service au pays, la plupart courent le risque d'avoir moins que \$2,500 par session. Car si quelques-uns dépensent plus que cette somme, chaque année, pour accomplir leurs devoirs de mandataires du peuple, et y travaillent consciencieusement, un nombre considérable ne gagnent même pas leur sel. Ce sont ceux-là qui crient le plus fort, pour avoir une meilleure indemnité, puisque celle-ci est la source la plus claire de leurs revenus.

Georges PELLETIER.

L'enquête sur l'International Harvester Co.

D'INTERESSANTES REVELATIONS SONT FAITES SUR LES RELATIONS DES AGRICULTEURS AVEC LA PUISSANTE CORPORATION.

Washington, 5. — Le long rapport du bureau des corporations, qui doit être soumis dans quelques jours, au président Taft, donne des renseignements sur la vaste organisation de la Compagnie International Harvester, qui a dépensé \$140,000,000, et sur ses relations avec les fermiers, par le contrôle qu'elle exerce sur une grande partie des instruments agricoles.

Ce rapport fait ressortir que la Harvester Company, fondée en 1902, a mis sous un même contrôle, par l'intermédiaire de J. P. Morgan & Company, cinq grandes compagnies manufacturières d'instruments agricoles et de machines d'engrègement, à savoir les compagnies McCormick, Deering, Plano, Champion et Milwaukee. Il paraît que depuis ce moment, la compagnie-mère s'est accrue par l'acquisition de la Osborne Company, et d'autres organisations, grâce auxquelles elle a étendu ses affaires à des lignes auxiliaires, telles que : voitures-fourgonnettes, engins à gazoline et à alcool, séparateurs de trèfle, machines à épandre le fumier.

On estime que 90 pour cent des moissonneuses, 7 p. c. des faucheuses et 50 pour cent de la récolte d'engrègement, fabriqués aux Etats-Unis, sont produits par l'International Harvester Co. Un stock au montant de \$3,500,000 a été mis en faveur de J. P. Morgan & Co. pour services rendus et frais d'avocats encourus dans l'organisation de la corporation collective.

Le commissaire de la corporation a discuté en détail les opérations de la compagnie et fait ressortir que, à l'exception d'autres industries, cette compagnie se passe du marchand de gros, le manufacturier vendant directement au détaillant.

Une attention particulière est accordée à la pratique instituée par la compagnie de faire des contrats avec les détaillants, en les mettant à la tête d'agences pour la vente de ses produits.

L'International Harvester Company s'est accrue par l'acquisition de la Osborne Company, et d'autres organisations, grâce auxquelles elle a étendu ses affaires à des lignes auxiliaires, telles que : voitures-fourgonnettes, engins à gazoline et à alcool, séparateurs de trèfle, machines à épandre le fumier.

On estime que 90 pour cent des moissonneuses, 7 p. c. des faucheuses et 50 pour cent de la récolte d'engrègement, fabriqués aux Etats-Unis, sont produits par l'International Harvester Co. Un stock au montant de \$3,500,000 a été mis en faveur de J. P. Morgan & Co. pour services rendus et frais d'avocats encourus dans l'organisation de la corporation collective.

Le commissaire de la corporation a discuté en détail les opérations de la compagnie et fait ressortir que, à l'exception d'autres industries, cette compagnie se passe du marchand de gros, le manufacturier vendant directement au détaillant.

Une attention particulière est accordée à la pratique instituée par la compagnie de faire des contrats avec les détaillants, en les mettant à la tête d'agences pour la vente de ses produits.

L'International Harvester Company s'est accrue par l'acquisition de la Osborne Company, et d'autres organisations, grâce auxquelles elle a étendu ses affaires à des lignes auxiliaires, telles que : voitures-fourgonnettes, engins à gazoline et à alcool, séparateurs de trèfle, machines à épandre le fumier.

LE SOUVERAIN PONTIFE ET LE SEMINAIRE DE JOLETTE

Sa Sainteté adresse à Sa Grandeur Mgr Archambault une lettre dans laquelle il fait un bel éloge de l'enseignement donné au collège de sa ville épiscopale

TEXTE DU DOCUMENT

(Service particulier)

Jolette, 6. — Mgr l'évêque de Jolette, arrivé récemment de son voyage "ad limina", a exposé au Saint-Père l'état de son diocèse. Sa Sainteté, particulièrement heureuse des progrès du Séminaire de Jolette et de l'enseignement donné dans cette maison, a bien voulu en témoigner sa satisfaction par une lettre autographe que le cardinal Merry del Val a transmise à Mgr Archambault en termes très sympathiques.

Cette bienveillante marque d'attention est un puissant encouragement pour les directeurs, les professeurs et les élèves du Séminaire. Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le texte de la lettre du Secrétaire d'Etat et la traduction du document pontifical: Secretaria di Stato

Dal Vaticano, 8 novembre 1912. A Sa Grandeur, Monseigneur J. A. Archambault, Evêque de Jolette, Rome.

Monseigneur, Il m'est bien agréable de remettre à Votre Grandeur la Lettre Autographe, ci-jointe, que le Saint-Père a daigné vous adresser au sujet du Collège "Jolette", de votre ville Episcopale.

Je ne doute pas que cette Lettre Pontificale ne soit l'objet d'une vive consolation pour Votre Grandeur, et pour les Directeurs, les professeurs et les élèves de cette belle institution, tout à la fois une des plus précieuses récompenses du passé, et la plus puissante encouragement à rester fidèles à l'Eglise et au Saint-Siège.

Je saisis avec empressement cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

R. CARD. MERRY DEL VAL.

A notre vénérable frère, Joseph-Alfred, Evêque des Jolietains, Pie X, Pape, Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

C'est grâce assurément à votre prévoyance sagesse, à votre vigilance et à celles de vos prédécesseurs, que nous devons attribuer ce qui nous a été tout récemment rapporté

de l'état florissant de votre Collège Jolette. Cette prospérité, que nous avons tant à cœur, quand nous en avons été informé de source certaine, nous nous en sommes réjoui dans le Seigneur, et avec Vous, Vénérable Frère, nous nous en sommes grandement félicité. Nous ne croyons pas, en effet, que rien puisse donner à l'Eglise et à la Société de plus riches espérances, qu'une jeunesse polie, comme il convient, par la culture des belles-lettres, et recommandable par sa vertu. Or, à ces heureux succès de votre Collège, ont, à Notre avis, grandement contribué, outre les secours de la Providence divine, cette organisation de votre Institut et cette méthode des études que Vous avez voulu sagement régler pour préparer avec soin chacun des élèves à remplir parfaitement dans la Société la fonction qu'il aura pré-férée, et fournir à ceux qui ont pour le Sacerdoce, d'heureuses dispositions de cœur et d'intelligence, les secours opportuns.

Ainsi, par un bienfait de Dieu, est-il arrivé que du grand nombre d'élèves formés par le Collège Jolette, la plupart ont apporté, apportent encore au bien public un concours très utile, et beaucoup aussi, promus à la dignité sacerdotale, exercent dans l'Eglise un ministère digne de louanges. Pour ce qui nous regarde, nous ne désirons certes, rien si vivement que de voir ce Collège, non seulement continuer sans cesse de fleurir, mais encore croître et s'agrandir de jour en jour, grâce au renom que lui méritent son amour de la vertu et son culte pour les belles-lettres. Et, afin que se réalisent heureusement ces espérances, nous souhaitons et demandons pour Vous l'abondance des secours divins, en gage desquels et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous Vous accordons de grand cœur pour Vous-même, Vénérable Frère, pour les Directeurs et les Elèves de votre Collège, pour votre Clergé tout entier enfin, et pour votre peuple, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, au jour consacré à honorer tous les Saints, l'an MCMXII, de Notre Pontificat le Dixième.

PIE X, Pape.

GARNISON MYSTIFIÉE

Un sous-officier allemand fait croire à l'arrivée, à Strasbourg, de l'empereur Guillaume. — Les soldats endossent leur grande tenue et la ville pavoise

(Service particulier)

Berlin, 6. — La grande garnison de Strasbourg a été victime d'une mystification que leur ont jouée les sous-officiers de la classe qui s'en allait hier. Elle a paradé, en uniforme, dans les rues de la ville, attendant d'être passées en revue par le kaiser quand en réalité celui-ci était dans une autre partie de l'Empire. Les officiers de la garnison savaient que l'empereur était à Koenigsberg, mais en recevant un télégramme absolument en règle leur annonçant que Guillaume approchait et qu'il se rendait en train à Strasbourg, sachant que Sa Majesté aimait les surprises, ils se dépêchèrent de commander les hommes en tenue de parade. Le

prince Joachim, fils du Kaiser qui étudiait à l'université de Berlin, ne put encore redresser la jambe gauche au genou, à cause de sa récente blessure, mais, d'après le docteur qui le soigne, M. Devenko, cette gêne disparaîtra rapidement.

Le général Dumbadz, commandant de la garnison de Yalta, qui est revenu aujourd'hui de la résidence impériale de Tsarkoe Selo, a fourni des détails sur la santé du prince impérial qu'il a vu et avec lequel il a causé plusieurs fois pendant son séjour au palais.

Il dit que le jeune prince est aussi éveillé et aussi gai que jamais. Il a beaucoup grandi et ses muscles se sont bien développés depuis le printemps dernier. Il a dit au général qu'il avait été souffrant, mais que maintenant il n'éprouvait aucune douleur et se sentait très bien.

Le prince fait une promenade quotidienne en voiture ou en train. D'après le général Dumbadz, les membres de la famille impériale sont dans le meilleur état de santé, grâce au rétablissement si prompt et si satisfaisant du tsarevitch.

Jersey City, 6. — A la suite de la confession détaillée qu'Ernest Wildmayer a faite à la police, Peter P. Murphy, agent d'affaires de l'Union des Ingénieurs de Jersey City, a été accusé d'avoir soudoyé plusieurs agents de New-York pour assassiner John W. Burke, un membre de l'Union.

Wildmayer fut arrêté vendredi soir, après qu'il eût, en compagnie de ses camarades, attaqué Burke dans un café. Au cours de la bagarre, Burke parvint à s'enfuir, mais son camarade, Thomas Conroy, fut mortellement blessé.

Le cautionnement de Murphy a été fixé à cinq mille dollars. Le nommé John Ryan, qui avait été arrêté comme suspect, a été remis en liberté aujourd'hui.

Chicago, 5. — George M. Shippy, ancien chef de police, qui devait être examiné par les médecins, aujourd'hui s'est enfui de l'hôpital où il était détenu. D'après le certificat du médecin de l'hôpital, Shippy souffre de "démence" paralytique progressive.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Le Grand-Tronc dans les Etats de la N.-Angleterre

LE PROLONGEMENT DU RESEAU DE LA COMPAGNIE EST MAINTENANT CHOSE ASSUREE. — LA RIVALITE ENTRE LES COMPAGNIES AMERICAINES ET LE GRAND-TRONC.

Boston, Mass., 6. — Dans les cercles financiers, on est maintenant assuré que M. E. T. Chamberlin, président de la compagnie du Grand-Tronc, a réussi à obtenir les \$6,000,000 destinés au prolongement des voies ferrées de la compagnie dans la Nouvelle-Angleterre.

On s'attend que la nouvelle décision, prise par le président de la compagnie du Grand-Tronc, va créer quelque lutte entre elle et la compagnie du New-Haven et les différentes compagnies à traction électrique américaines.

La "Boston and Providence Interurban Electric Railroad Co.", a déjà demandé au gouvernement du Rhode Island de lui accorder une charte qui pourra lui permettre de prolonger sa voie dans la direction proposée par la compagnie du G. T. R. Si cette charte était accordée elle serait non seulement désavantageuse à la compagnie canadienne, mais elle dérangera considérablement les plans de celle du New-Haven qui entend elle aussi avoir les réseaux de ses voies ferrées dans la Nouvelle-Angleterre.

Aussitôt que la compagnie du Grand-Tronc eut vent de ce que les propriétaires de chemins de fer américains avaient l'intention de faire, son président M. E. T. Chamberlin, envoya le télégramme suivant: "Nous avons fait tout ce que nous pouvions faire durant les deux derniers mois qui viennent de s'écouler pour rencontrer les dépenses qu'entraînera le prolongement de nos voies ferrées jusqu'au sud de la Nouvelle-Angleterre et il est certain aujourd'hui que nos démarches vont en peu de jours être couronnées de succès. Nous avons offert en plus aux compagnies à traction électrique de se servir de nos voies depuis leur point de raccordement jusqu'aux stations du sud-américain et aux ports."

La protection du consommateur

LE SENATEUR GORE DECLARE QU'IL VA LA RECLAMER A LA PROCHAINE SESSION DE LA HAUTE CHAMBRE AMERICAINE.

New-York, 6. — Devant deux cents membres de la National Retail Dry Goods Association, qui représente un capital de \$100,000,000, le sénateur P. Gore, de Oklahoma, a déclaré que la prochaine session du Congrès traiterait tous les records en célérité et en décisions législatives. On fera la révision du tarif.

Le sénateur Gore se présente comme démocrate. Il est en faveur d'une protection d'un nouveau genre, la protection du dernier consommateur; il a dénoncé le système du tarif comme étant le principal obstacle au lieu d'être une aide au commerce de son pays. Il ne voit pas pourquoi son pays ne suit pas, avec succès, l'exemple de la Grande-Bretagne qui, d'un système très élaboré de protection a adopté le libre échange. Ce changement s'est effectué sans heurt. Au contraire, il a amené l'expansion de son commerce et de sa prospérité.

Le discours du sénateur Gore a créé une profonde impression.

Le Tsarevitch en pleine convalescence

Yalta, (Crimée, Russie), 5. — Le prince héritier Alexis de Russie ne peut encore redresser la jambe gauche au genou, à cause de sa récente blessure, mais, d'après le docteur qui le soigne, M. Devenko, cette gêne disparaîtra rapidement.

Le général Dumbadz, commandant de la garnison de Yalta, qui est revenu aujourd'hui de la résidence impériale de Tsarkoe Selo, a fourni des détails sur la santé du prince impérial qu'il a vu et avec lequel il a causé plusieurs fois pendant son séjour au palais.

Il dit que le jeune prince est aussi éveillé et aussi gai que jamais. Il a beaucoup grandi et ses muscles se sont bien développés depuis le printemps dernier. Il a dit au général qu'il avait été souffrant, mais que maintenant il n'éprouvait aucune douleur et se sentait très bien.

Le prince fait une promenade quotidienne en voiture ou en train. D'après le général Dumbadz, les membres de la famille impériale sont dans le meilleur état de santé, grâce au rétablissement si prompt et si satisfaisant du tsarevitch.

Jersey City, 6. — A la suite de la confession détaillée qu'Ernest Wildmayer a faite à la police, Peter P. Murphy, agent d'affaires de l'Union des Ingénieurs de Jersey City, a été accusé d'avoir soudoyé plusieurs agents de New-York pour assassiner John W. Burke, un membre de l'Union.

Wildmayer fut arrêté vendredi soir, après qu'il eût, en compagnie de ses camarades, attaqué Burke dans un café. Au cours de la bagarre, Burke parvint à s'enfuir, mais son camarade, Thomas Conroy, fut mortellement blessé.

Le cautionnement de Murphy a été fixé à cinq mille dollars. Le nommé John Ryan, qui avait été arrêté comme suspect, a été remis en liberté aujourd'hui.

Chicago, 5. — George M. Shippy, ancien chef de police, qui devait être examiné par les médecins, aujourd'hui s'est enfui de l'hôpital où il était détenu. D'après le certificat du médecin de l'hôpital, Shippy souffre de "démence" paralytique progressive.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

Shippy avait été très affecté à la suite du meurtre de Lazare Avon-bueh, à sa résidence, le 2 mars 1908. Quelque temps après, un scandale se déclara et le département de la police fut violemment pris à partie. Le chef de police essaya de tenir tête à la tempête, mais il dut bientôt donner sa démission.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES Pour apprendre le métier de barbier; taux spéciaux, outils gratuits, quel que soit le temps pour compléter le cours; positions assurées. Ecrivez pour détails: Modern Barber College, 62 Blvd. Saint-Laurent, Montréal.

ARGENT DEMANDE La fabrique de St-Charles de Mandeville demande à emprunter \$15,000 à 3 p. c. A longs termes. S'adresser à Rév. J. A. Laquerre, curé St-Charles de Mandeville, Co. Maskinongé, Qué.

ON DEMANDE A ACHETER Une maison de six états. S'adresser à Camille Lalonde, 1501 rue Saint-Denis.

PHARMACIEN Commis d'expérience demandé. S'adresser 2097 Notre-Dame-Ouest. Tél. Westmount 3997.

A LOUER

A LOUER

Trois des plus beaux flats de l'Avenue du Parc, près de Villeneuve. 1611-1713-1715. Lumière sur trois cotés, ventilation parfaite. Logements de neuf et dix pièces. S'adresser à R. Gohier & Fils, 50 Boulevard St - Laurent, Montréal. Tél. Main 2176, Rés. Est 964.

A LOUER

Deux étages au-dessus de la pharmacie, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine. Endroit convenable pour bureau de médecin, dentiste, etc. S'adresser à la pharmacie Lecours & Lanctôt, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine.

MAISONS A LOUER

Appartements (flats) de 6 et 7 pièces, rue Waverley, près Viateur, Annexe. \$25 à \$35. Très beaux. Commerces. Appareils électriques. Ceux de \$35 ont parquet bois dur et belle cave béton. Tél. jour à M. 6455, soir à Est 1947.

A VENDRE

Carrioles de charrettes, bob-sleighs pour livraison, heriot, Sainte-Catherine, et toutes sortes d'engins, comptant ou crédit, chez Ulric Roy & Cie, 1141 Ave. Papineau.

A VENDRE

Le meilleur restaurant licencié, un coin, recettes \$525 par semaine à l'année, le vendeur se retirant après fortune faite accepterait propriété en retour. Aussi plusieurs autres hôtels à vendre. S'adresser: Jean Castelli & Cie, 117 Sainte-Catherine, en face de la "Patrie".

A VENDRE BON MARCHÉ

Un engin gazoline, 16 forces, et toutes les machines pour faire portes, châssis, moulures, etc. Ecrire à Casier 22, "Le Devoir".

PHARMACIE A VENDRE

Pharmacie à vendre à Rigaud, pour cause de départ. Seuls pharmaciens dans tout le comté de Vendron, \$2,000. S'adresser à J. Boutin, Pharmacien, Rigaud, P. Q.

UNE AUBAINE

Je possède six terrains entre Saint-Zotique et Beaubien et je serais prêt à en disposer à un prix bien au-dessous de la valeur du marché. J'ai besoin d'argent. Léon Trépanier, Rédaction du "Devoir".

VASTE TERRAIN A VENDRE

A la Pointe aux Trembles, s'étendant de la rue Notre-Dame au fleuve, 250 pieds de front sur le fleuve et 450 pieds de la rue Notre-Dame au fleuve.

Prix, \$16,000.00. Conditions faciles. S'adresser à M. P. Beauchamp, Pointe aux Trembles.

DIVERS

ARGENT A PRETER NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigerons avec nous, paiements faciles, sans intérêt; entrevue personnelle seulement. Demers & Moreau, Banque Nationale, 17 Côte Place d'Armes.

AVIS. — Avez-vous besoin d'argent sur hypothèque, gros et petit montants. Adressez-vous à Ths. Tounin, notaire, 76 Saint-Gabriel, Main 7051. Le soir, 947 Saint-Denis, Saint-Louis 1514.

DESIREZ-VOUS VENDRE?

Acheter, ou échanger propriétés, terres, lots, hôtels, épiceries, magasins de cigares, maisons meublées, s'adresser à Jean Castelli & Cie, 117 Sainte-Catherine-Est, établi dans cette ligne depuis 23 ans.

GAZELIERS

1 branche, 2 branches, \$1.00; trois branches, \$2.00; électrolux, fixtures électriques, un grand choix de dômes. J. L. Robillard, 332 Mont-Royal-Est, co. Rivard. Tél. Saint-Louis 1049.

LECONS

Les Révérends Sœurs de Marie Réparatrice ont recommencé à donner des leçons privées d'Anglais, de Français, d'Italien, de broderie et de travaux à aiguille, travaux ordinaires ou de fantaisie. Les leçons sont de 50c l'heure.

Ces dames recevront avec plaisir des commandes pour ouvrages à aiguille ou broderie, etc. S'adresser au couvent de Marie Réparatrice, 1025 Ave Mont Royal Ouest, Outremont.

POELES

ACIER et fonte neufs et d'occasion, dans tous les prix, défie compétition. 25 machines à laver. "Canada" \$340; encore 2,000 marteaux à gaz (job) à 5c, 60c par 25c. Spécialité réparations de poêles, machines à laver, torseuses. Je suis le seul qui répare les machines Godin. Echange les vieux poêles. D. Robillard, 1092 Saint-Laurent, près rue Napoleon. Est 619.

Les enfants d'aujourd'hui.

Le petit Paul, six ans, arrive chez le coiffeur s'installer dans le fauteuil.

Le coiffeur. Mon petit ami, comment voulez-vous que je vous coupe les cheveux?

Paul, sans hésiter. — Comme papa, avec une grande place vide au milieu.

H. BEAUREGARD, Entrepreneur général en construction

Tél. Bell Main 735. 79 St-Jacques. MONTREAL

PATENTES

PIGEON, PIGEON & DAVIS. 714 Rue St-Jacques, MONTREAL. Tél. 333

OXYGENE Chimiquement pur pour usage médical, anesthésique, etc. Crises asphyxiques, Compagnie d'Oxygène du Canada, 2, Square Dufferin, Dépôt: Pharmacie Laurence, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Tél. E. 1507.

DOMINION COAL CO.

LIMITED MINEUR

CONSTANTINOPLE EST EN DANGER

Si les forts qui l'entourent sont pris d'assaut, et si la flotte grecque réussit à pénétrer dans les Dardanelles, c'en est fait de la capitale ottomane.

Le besoin d'argent forcerait, prétend-on, la Turquie à mettre à l'enchère les bijoux de la couronne.

UNE DEFAITE BULGARE

Londres, 6. — Les Bulgares ont tenu toute leur attention au bombardement d'Andrinople et à la prise des forts turcs de la péninsule de Gallipoli.

Une dépêche officielle de Constantinople dit que les Bulgares ont été heureux dans leurs premières opérations. Une autre dépêche de Sofia dit que l'objet principal de l'ambition bulgare, pour l'heure actuelle, est la capture de Gallipoli. Aucune tentative sérieuse ne sera faite pour forcer les lignes de Tchatalja. La même dépêche ajoute que la flotte grecque dans le golfe de Saros protège l'attaque des Bulgares. Cinquante mille soldats ont été débarqués dans la péninsule, en novembre dernier, et il est à présumer qu'ils ont été renforcés par l'artillerie, durant l'armistice.

Si les Bulgares parviennent à capturer les forts turcs, rien n'empêchera la flotte grecque d'entrer dans les Dardanelles. Dans l'opinion des officiers de marine, la flotte grecque pourrait aisément anéantir la flotte turque, et, alors, Constantinople serait à la merci des alliés. La déclaration attribuée au premier ministre grec, M. Venizelos, que la paix serait conclue avant une semaine, semble confirmer les rumeurs courantes à cet effet, dans les capitales européennes. Cependant il n'existe aucun mouvement diplomatique récent à l'appui de cette nouvelle.

Il est certain, cependant, que le gouvernement turc se donne beaucoup de mal pour se procurer de l'argent; il essaie même de disposer des bijoux de la couronne et il fait des efforts désespérés pour placer les bons du Trésor en Turquie, en Egypte, et chez les musulmans de l'Inde. Le consul ottoman à Bombay prétend avoir des demandes pour \$5,000,000 d'obligations turques.

On annonce que la conférence des ambassadeurs à Londres a conclu un arrangement relatif à une partie de la dette publique de l'empire ottoman; cet arrangement déterminerait également la responsabilité des alliés balkaniques au sujet des chemins de fer de la Turquie d'Europe.

La pénurie turque

Londres, 6. — Le Daily Telegraph publie de longues dépêches de ses correspondants de Constantinople, qui disent que le peuple turc est dans un tel état de misère qu'il reste indifférent au sort d'Andrinople.

"Le cabinet", dit le correspondant, "sait qu'il sera obligé de céder Andrinople. Il cherche seulement un moyen pour atténuer la chose. Le coup d'Etat ne devait se produire qu'après la cession d'Andrinople par Kiamil Pacha, mais il fut précipité par erreur.

"Il n'y a pas un centin dans le trésor. Il n'y a pas moyen d'obtenir de l'argent, avant la conclusion de la paix. En attendant, le pays s'en va à la ruine et à la banqueroute.

"Une grande manifestation a eu lieu dimanche, en face des bureaux du ministère de la guerre. On a protesté contre la reprise des hostilités et les jeunes Turcs ont été dénoncés comme meurtriers et voleurs.

"La misère dans les camps turcs est indescriptible. Il fait froid, la neige est épaisse, les soldats sont mal nourris et leurs vêtements tombent en lambeaux. La petite verole, la fièvre entérique, la dysenterie et la pneumonie ont remplacé le choléra asiatique.

"Il n'y a plus que 20,000 soldats à Tchatalja. Des renforts ont été envoyés à Gallipoli, où 70,000 hommes sont maintenant en campagne. On a considéré le projet de faire atterrir des troupes aux environs de Rodosto, afin de prendre les Bulgares en flanc, mais cela est impraticable. L'armée mourrait d'inanition si elle essayait de quitter la côte.

"Au point de vue militaire et économique, la position de la Turquie est désespérée. Rien ne peut prévenir les plus grandes infortunes, si ce n'est l'acceptation immédiate de l'inevitable."

Les opérations militaires

Constantinople, 6. — La canonade des Bulgares sur Andrinople, lundi soir, a duré à peine une heure. Les Turcs n'ont pas répondu et depuis ce temps, le feu a cessé. D'un autre côté la retraite de l'aile droite de l'armée bulgare et l'incendie du village de Tchatalja sont confirmées de diverses sources.

Apparemment, l'objet de cette retraite est d'occuper les positions plus au nord et à l'ouest de la péninsule, afin d'empêcher tout mouvement de flanc que les Turcs pourraient faire. On rapporte que les Bulgares se sont retirés, ont détruit les ponts, afin de rendre le chemin de fer impraticable.

D'après une information officielle, un engagement qui a duré trois heures, a eu lieu à Kasahli, près de Gallipoli.

Un rumeur voudrait que le gouvernement turc vende quelques-uns des bijoux de la couronne afin de venir en aide au trésor impérial. Cette rumeur semble se confirmer par la présence à Constantinople de quelques joailliers français.

Le général Savoff

Sofia, 6. — Le général Savoff, commandant les forces bulgares, vient d'adresser une proclamation à l'armée. Il déclare que les Turcs ont eu pour objet, durant les négociations, de gagner du temps, mais que les Bulgares ont utilisé ce temps pour leur plus grand avantage.

"A l'heure actuelle, dit le général, nous sommes dans un meilleur état de préparation qu'avant la guerre. Afin de vaincre une bonne fois la résistance de l'ennemi,

nous devons réduire au silence ses quelques canons et culbuter ses hordes indisciplinées. Nous devons l'écraser à nos pieds, et, sur le champ de bataille, lui dicter nos conditions de paix."

A Scutari

Podgoritz, 6. — Le commandant de la place de Scutari, qui avait refusé de se soumettre à l'armistice, a envoyé récemment un émissaire au quartier général des Monténégrins, demandant qu'une zone neutre soit établie conformément aux termes de l'armistice. On lui répondit que l'armistice était terminé.

Cela semble expliquer le bruit qui court que Scutari négocierait pour capituler.

Un bruit non confirmé court également que Hassan Riza, commandant de la place de Scutari, est mort.

Un désastre bulgare

Vienne, 6. — Une dépêche de Constantinople dit qu'un bat, dans la péninsule de Gallipoli. La corvette Zeaf a bombardé les positions bulgares à Myriophyto et trois cents Bulgares ont été tués.

On se bat à Gallipoli

Constantinople, 6. — Le Grand Vizir, Mahmoud Schefket Pacha, a visité Hademkeui, hier. Il rapporte que les Bulgares ont brûlé Izenkui et autres villages en se retirant de Tchatalja.

On vient de publier la dépêche officielle suivante: "L'ennemi, qui a concentré une partie de ses troupes dans le voisinage de Gallipoli, a envoyé mardi un régiment de Kadikeni à Koyah, où l'un de nos détachements est stationné. Un engagement a eu lieu; il a duré jusqu'au soir et s'est terminé à notre avantage.

"A la tombée de la nuit, le gros des troupes s'est retiré vers Bulair, mais l'ennemi n'a pu nous poursuivre.

"Un autre détachement ennemi a occupé Myriophyto, sur la côte de la mer de Marmara, qui n'était défendue que par quelques gendarmes.

"La barque Zeaf a infligé des pertes sérieuses à l'ennemi qui s'avançait vers Charkeui (au sud de Myriophyto.) Cette troupe, hier, n'a pu dépasser Hamilo.

La paix dans une semaine

Belgrade, 6. — Le premier ministre grec, M. Venizelos, qui a eu une longue conférence, hier, avec le premier ministre serbe, M. Pachitch, aurait déclaré à un banquet particulier que la paix sera conclue avant une semaine.

M. Venizelos a été reçu par le roi Pierre, dans le cours de la journée. Il est parti hier soir pour Sofia.

A Janina

Londres, 6. — D'après une dépêche d'Athènes au Telegraph, trois citoyens importants de Janina, qui se sont enfuis, déclarent qu'il y a dix mille blessés dans la ville. Ceci se serait rendu, si ce n'était été l'influence du consul autrichien.

L'expédition d'Enver bey

Londres, 6. — Enver bey, chef des Jeunes Turcs, qui a forcé Kiamil Pacha à démissionner comme grand-vizir, débarque des troupes à l'ouest des lignes de Tchatalja, si on en croit une dépêche de Constantinople au Daily News.

Dans une autre dépêche, le correspondant dit qu'Enver bey a résolu de faire de son mieux pour se mettre en évidence. Il n'est que chef d'état-major d'un général de division dont les troupes sont stationnées à Bulair, au nord de Gallipoli, mais le correspondant dit qu'il est l'âme d'un projet de débarquement de troupes dans le voisinage de Rodosto. Mardi il était à Inid, sur la côte asiatique de la mer de Marmara, où 20,000 hommes sont campés.

Tous les navires de guerre et transports turcs ont été envoyés de ce côté avec neuf navires éclairateurs, commandés par des experts européens, parce qu'on avait rapporté que les Bulgares avaient fait sauter le port de Rodosto.

Une dépêche de Constantinople à l'Express dit que dans la bataille livrée pour la prise de Gallipoli, les Bulgares ont occupé Sharnos et Hora, sur la mer de Marmara; mais les Turcs, appuyés par leurs navires, les en ont chassés après leur avoir tué 600 hommes.

Une lettre de Woodrow Wilson à une dame d'Ottawa

Ottawa, 5. — Woodrow Wilson, le nouveau président des Etats-Unis, est un diplomate comme le montre l'incident suivant.

Après son élection, une dame d'Ottawa lui écrivit une charmante lettre et exprima son regret qu'il n'eût pu venir en temps, un peu de vin pour son estomac. Elle espérait cependant qu'il changerait du tout au tout et qu'il deviendrait l'apôtre de l'abstinence totale.

M. Wilson répondit comme suit: "Ma chère Madame: — Permettez-moi de vous remercier pour votre bonne lettre de félicitations. Je l'ai appréciée beaucoup en vérité. Je suis heureux d'avoir des amis qui pensent à moi de cette manière, et j'espère que leur confiance en moi ne sera pas frustrée. Très sincèrement, etc.

"WOODROW WILSON."

La démission de Lloyd George et de W. Churchill

DU REFORM CLUB CREE UN MALAISE DANS LES MILIEUX POLITIQUES ANGLAIS ET ON S'ATTEND A CE QU'ELLE AIT DE LA REPERCUSSION A LA CHAMBRE.

Londres, 6. — Les conversations de Londres s'alimentent d'un sujet de discussion inusité. Lloyd George et Winston Churchill viennent de démissionner comme membres du Reform Club et Sir Edward Grey et Louis Harcourt menacent de suivre leur exemple parce que le baron de Forest, dont les deux premiers étaient les parrains, a été blackboulé.

L'attitude prise par les deux ministres rejette au second plan le candidat lui-même. On ne parle que de Churchill et de Lloyd George et on discute avec passion, dans la métropole anglaise, la question de savoir si le membre d'un club est justifiable de donner sa démission parce que le candidat qu'il appuyait a été blackboulé. On dit que les deux politiques se montrent plus châtouilleux que ne le fut le roi Edouard qui ne démissionna pas du Royal Squadron Club, où il ne put jamais réussir cependant à faire admettre deux de ses amis. D'autres prétendent que le Reform Club étant un club destiné à récompenser ceux qui ont rendu des services en politique, l'attitude des ministres est explicable.

M. de Forest est en bonne compagnie d'ailleurs: le club des Whites blackboula Cecil Rhodes et à cette occasion le prince de Galles (Edouard VII), la duchesse de Fife et le comte Grey donnèrent leur démission, et Gladstone ne put réussir à se faire admettre dans le British Club de Biarritz.

Le budget français de 1913

IL SE MONTRERA PEUT-ETRE A CINQ MILLIARDS A CAUSE DES DEPENSES DU MAROC.

Paris, 5. — Le budget de la France pour 1913 a été publié aujourd'hui. Il s'élève à 4,759,000,000 francs mais pourra monter à cinq milliards en raison des frais de la campagne du Maroc.

Les financiers, toutefois, paraissent optimistes, bien qu'ils disent que le budget français leur rappelle le fils prodigue qui dissipait intérêt et capital de son patrimoine.

Le sucre et la laine

BRYAN ET UNDERWOOD REPRENNENT LA BATAILLE SUR LA QUESTION DE L'ENTREE EN FRANCHISE DES MATIERES BRUTES.

Washington, 6. — La bataille est recommencée entre William J. Bryan et Oscar W. Underwood, président du comité législatif des voies et moyens qui prépare les lois sur le tarif pour la prochaine session du Congrès. Le premier veut que la laine brute entre en franchise aux Etats-Unis, mais le second a fait prévaloir à la Chambre des Représentants la thèse que la laine et le sucre bruts doivent être imposés, parce que le revenu qu'on en obtient est indispensable.

Bryan et ses partisans déclarent que cet impôt n'est plus indispensable, puisqu'on va avoir la taxe sur le revenu pour le remplacer. Pour le sucre, il n'y a guère de divergences de vues à la Chambre qui le met sur la liste en franchise laissant au Sénat le soin de régler définitivement la question. On croit que le Sénat imposera une taxe si légère qu'elle soit, le sucre brut. La Chambre discutera la loi d'imposition de droits sur la laine brute. Si Bryan entre dans le cabinet, il aura l'aide des représentants des villes qui veulent faire baisser le prix des vêtements.

Double meurtre à Paris

UN ANCIEN FONCTIONNAIRE EST ASSASSINE PAR UN INDIVIDU QUI LE PILLE PUIS TUE EGLEMENT UNE GARDE-MAGASIN.

Paris, 6. — Un double meurtre a été commis hier par un individu qu'on soupçonne appartenir au démon chauffeur Bonnot et à sa bande organisée, qui accomplissent leurs forfaits puis se sauvent en automobile. Les victimes sont Edouard Peltier, un ancien chef de bureau au ministère de la justice, et une garde-malade qui était auprès de lui. On croit que cette femme était de connivence avec l'assassin et qu'elle le laissa entrer chez Peltier. Le bandit, après avoir accompli son premier crime, crut qu'il valait mieux exterminer le seul et unique témoin. Il assomma la malheureuse à coups de hache.

Peltier était très riche. Le voleur lui a enlevé à peu près \$1,000 en or.

La Chine aura ses avions

Paris, 5. — Sur le conseil de son conseiller militaire français, le major Bussaud Desmoules, le président de la république chinoise a décidé la création d'une flotte aérienne. L'organisation en sera confiée au capitaine français. Selon l'annonce qui en a été faite aujourd'hui, tous les officiers d'état-major chinois devront passer par l'école d'aviation, soit comme pilotes ou observateurs. En 1914, les constructeurs d'aéronefs seront invités à soumettre leurs modèles au gouvernement chinois.

En temps de paix, la flotte aérienne chinoise fera partie du service de police.

La Pensylvanie en faveur du suffrage féminin

Harrisburg, Penn., 6. — La résolution concernant l'amendement de la constitution de l'Etat en faveur du vote féminin, a été définitivement passée hier à la Chambre des Communes par un vote de 131 contre 70. Elle sera envoyée au Sénat lundi prochain pour être ratifiée. Si elle passe à la Chambre haute durant cette session, elle sera probablement adoptée par la législature de 1915; car il lui faudra auparavant qu'elle soit soumise à l'approbation du peuple au moyen d'un référendum.



Ces Enfants Aurent Besoin de CACAO FRY Chaud Quand Ils Rentreront

Les enfants qui boivent beaucoup de FRY, ont le sang plus chaud, les joues plus roses, le corps plus robuste, ils ont rarement le "frisson" ou le "rhume." Et puis, ils aiment tant cela.

Satisfait le goût prononcé des enfants pour les bonbons en leur donnant du Chocolat Vinello de FRY, ou du Chocolat au lait et aux noix de FRY. Chaque bouchée est un régal et un bienfait.

Rappelez-Vous Que Rien N'est Egal au FRY

Le Commerce est Approvisionné par J. S. FRY & SONS, Limited, 27 St. Sacrament St., Montreal

33F

Echange de compliments

LE MAIRE DE MONTREAL ET CELUI DE TORONTO DECLARENT QU'IL N'EXISTE AUCUNE INIMITE ENTRE CES DEUX VILLES.

La ville a reçu hier les membres du conseil municipal de Toronto venus pour visiter le filtre et les machines de la Montreal Water and Power Co. Après la promenade à Verdun où se trouve la prise d'eau de la compagnie, on s'est rendu au Saint-Régis où a été servi le déjeuner. Les discours qui ont suivi ont été naturellement un assaut de courtoisie de part et d'autre, de sorte qu'on s'est séparé enchanté les uns des autres.

Le maire Lavallée a déclaré qu'il n'existe aucune inimitié entre Montréal et Toronto, mais seulement une rivalité de bon aloi, qui fait que chacune des deux villes accepte les leçons que peut lui donner l'autre.

Le maire Hocken, de Toronto, a répondu qu'il y a beaucoup de choses que sa ville pourrait prendre à Montréal, par exemple son Mont-Royal, son port et sa natalité, mais elle a peut-être des choses qu'elle pourrait donner et c'est en venant s'en rendre compte sur les lieux que le conseil de Montréal en profitera le mieux.

Nos visiteurs ont repris leur train à 4 heures pour Ottawa et Toronto.

Une alerte à Metz

Metz, 5. — Le commandant général du deuxième corps d'armée allemand, dont le quartier-général est à Metz, a causé ce matin tout une sensation au cours des manœuvres. Ayant ordonné à des soldats d'aller monter la garde autour des banques de la ville, les habitants crurent qu'un danger quelconque menaçait leurs épargnes, puis que l'autorité jouait le jeu de la peur, et ils se précipitèrent vers les institutions financières pour retirer leurs dépôts. Ils étaient alignés à la file indienne, attendant le moment d'entrer, quand ils eurent l'explication que cette garde n'était là que sur un ordre du général président les exercices.

Les recettes de janvier à l'Hôtel des Postes

Voici le rapport détaillé des recettes du dernier mois. Nous y ajoutons celui du mois correspondant de 1912.

1913.

Timbres	\$118,722.39
Permis	1,404.16
Journaux	6,770.79
Loyer des casiers	83.66
Total	\$126,981.00

1912.

Timbres	\$104,532.90
Permis	2,882.95
Journaux	5,503.66
Loyer des casiers	41.61
Total	\$112,961.15

Augmentation en janvier, 1913, sur 1912, de \$14,018.85.

Maille étrangère reçue pendant le mois de janvier:

1913 1912

Sacs de dépêches reçus via ligne canadienne	1323	1217
Sacs de dépêches reçus via ligne New-York	1978	1505
Total	3301	2722

Augmentation — 579 sacs. Lettres et colis enregistrés au bureau de poste pendant le mois de janvier: Janvier, 1913, 190,793 articles; Janvier, 1912, 160,656 articles; Augmentation — 30,137 articles.

Arrêtée après s'être enfuie

Toronto, 5. — Pearl Raynor, une jeune fille âgée de seize ans, qui s'était enfuie de l'édifice de la "Children's Aid Society", il y a quelques jours, a été arrêtée hier soir, dans une maison de pension de la rue Queen.

On croit que Pearl Raynor est recherchée à Buffalo pour un vol de \$3000.

La jeune fille fut arrêtée, il y a quelques jours, pour vol à la tire dans un grand magasin à rayons de cette ville. Elle déclara à la police qu'elle était de Détroit, et qu'elle était venue jusqu'ici à la suite d'une femme qui lui avait promis beaucoup de plaisir. Cette femme l'avait ensuite abandonnée.

LA QUESTION DU JOUR

Les loyers. — L'offre et la demande. — Les petites annonces du "Devoir"

La question du jour pour des milliers et des milliers de Montréalais, c'est celle du loyer. Les uns cherchent où se loger pour l'année prochaine, les autres se demandent quels seront leurs prochains locataires.

Que de démarches inutiles seraient épargnées si le propriétaire et le locataire pouvaient tout de suite être mis en relations! Le journal, et particulièrement un grand journal du type du Devoir, est aujourd'hui le meilleur intermédiaire qu'ils puissent avoir.

Que ceux qui se cherchent un nouveau domicile, que ceux qui ont des maisons à louer, utilisent les petites annonces du Devoir, ils ne tarderont pas à s'en féliciter.

Nous publions côte à côte les offres et les demandes, afin que les intéressés puissent d'un coup d'oeil voir ce qui leur convient.

LA REPRISE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES A LIEU APRES UNE INTERRUPTION DE TROIS ANS.

Rome, 6. — Fernin Calbeton y Planchon, le nouvel ambassadeur espagnol auprès du Vatican, a soumis ses lettres de créance au Pape, aujourd'hui. Ce poste avait été vacant depuis l'été de 1910, alors que l'ambassadeur espagnol avait été rappelé, à cause de la tension existant entre le Vatican et le gouvernement Canalejas.

Senor Calbeton y Planchon et les membres de l'ambassade ont été reçus par le Saint-Père dans la salle du trône. Le diplomate espagnol fit un long discours et présenta les membres de son état-major. Le pape répondit par quelques mots, puis il entraîna senor Calbeton dans ses appartements privés, où tous les deux eurent un long entretien.

Nécrologies

FRANK MURRAY.

Après une maladie de deux semaines, Frank J. Murray, propriétaire du Grand Union Hotel, est mort à 62 ans.

LA QUESTION DU JOUR pour des milliers et des milliers de Montréalais, c'est celle du loyer. Les uns cherchent où se loger pour l'année prochaine, les autres se demandent quels seront leurs prochains locataires.

Que de démarches inutiles seraient épargnées si le propriétaire et le locataire pouvaient tout de suite être mis en relations! Le journal, et particulièrement un grand journal du type du Devoir, est aujourd'hui le meilleur intermédiaire qu'ils puissent avoir.

Que ceux qui se cherchent un nouveau domicile, que ceux qui ont des maisons à louer, utilisent les petites annonces du Devoir, ils ne tarderont pas à s'en féliciter.

Nous publions côte à côte les offres et les demandes, afin que les intéressés puissent d'un coup d'oeil voir ce qui leur convient.

LA REPRISE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES A LIEU APRES UNE INTERRUPTION DE TROIS ANS.

Rome, 6. — Fernin Calbeton y Planchon, le nouvel ambassadeur espagnol auprès du Vatican, a soumis ses lettres de créance au Pape, aujourd'hui. Ce poste avait été vacant depuis l'été de 1910, alors que l'ambassadeur espagnol avait été rappelé, à cause de la tension existant entre le Vatican et le gouvernement Canalejas.

Senor Calbeton y Planchon et les membres de l'ambassade ont été reçus par le Saint-Père dans la salle du trône. Le diplomate espagnol fit un long discours et présenta les membres de son état-major. Le pape répondit par quelques mots, puis il entraîna senor Calbeton dans ses appartements privés, où tous les deux eurent un long entretien.

Nécrologies. FRANK MURRAY. Après une maladie de deux semaines, Frank J. Murray, propriétaire du Grand Union Hotel, est mort à 62 ans.

Nom

No. Rue

Ville

Mesure du buste

De taille

Quand vous désirez un patron soit
pour fillette (si enfant, ne mentionnez
jamais la mesure; mentionnez l'âge

HOMME OU SINGE

La théorie de la descendance simienne de l'homme. — Les trucs de Haeckel. — Les squelettes préhistoriques. — L'évolutionnisme universel en désaccord avec la science. — Les conditions d'existence des différentes espèces

PAR LE DR J. I. DESROCHES

Nous extrayons de la brochure que publiera prochainement sur l'évolution, le distingué docteur J. I. Desroches, ces passages particulièrement topiques:

SELECTION CROISSANTE

Haeckel veut expliquer par la sélection croissante et universelle la complexité actuelle des formes vivantes et la parfaite adaptation au milieu. Après avoir établi la série des monères, celle d'amibes, celle de mollusques, celle de vers, celle de lampirois, celle de poissons, de grenouilles, de salamandres, de reptiles, de marsupiaux et de limuriens, il arrive à considérer vingt et un stades à l'évolution des singes catarrhiniens dont l'organisation est la plus voisine de celle de l'homme. Par la continuation de cette évolution, ce savant prétend expliquer l'origine simienne de l'homme. Rien n'est moins sûr que cette hypothèse qui veut qu'une telle évolution universelle aurait présidé au développement des êtres vivants. Mais comme le font voir des considérations de plus en plus nombreuses et des plus sérieuses, la réalité des faits est en faveur de la fixité des espèces.

HAECKEL ET SES CONTRADICTEURS

Erich Wasmann, faisant la critique du livre de Haeckel: "La probité scientifique, met en évidence les impostures, les ruses, les mensonges et les contradictions de ce naturaliste. Il démontre que Haeckel n'a pu établir la similitude de la morphologie et de physiologie entre l'organisation de l'homme et celui du singe, et, cependant, il met devant le public l'origine simienne comme un fait établi.

Wasmann déclare que Haeckel n'est pas un prodige de science, que ses œuvres contiennent un truquage grossier de figures et qu'elles sont de pures fantaisies.

La fameuse histoire des trois clichés est épatante. En 1868, Haeckel fit imprimer trois fois la même gravure pour démontrer que l'oeuf humain est complètement identique à celui du singe et à celui du chien. Il répète le même procédé pour prouver que les embryons du chien, de la poule et de la tortue sont semblables. Des savants allemands s'indignent en constatant les procédés fictifs de Haeckel, et lui firent une réputation peu enviable. Rutenmeyer qualifia son procédé: "un accroc à la sincérité scientifique, très préjudiciable à la réputation du savant."

Haeckel déclare que "ce faux sautoir étourdissant avec les faits" et lui refuse le droit d'être compté parmi les savants sérieux. Semper, Hensen, Bischoff, Hamann se montrèrent aussi très mécontents de ces dupes.

En 1899, Haeckel, dans ses livres de vulgarisation, écrit: "Il est reconnu comme un fait historique, — fait plein de conséquences — que l'homme descend du singe immédiatement et médiatement d'une longue série de vertébrés. Dans les vingt dernières années on a retrouvé un certain nombre de squelettes fossiles, les uns primitifs, les autres simiens, qui comprennent tous les intermédiaires importants, établissant une chaîne ininterrompue, depuis les types les plus anciens jusqu'à l'homme."

En 1905 Haeckel reprend le truquage des figures, et le Dr Brass porte contre lui les plus graves accusations: il dit que ses supercheries sont tout simplement scandaleuses, et qu'elles sont une flétrissure pour la science allemande.

Ce n'était pas assez pour Haeckel d'altérer les faits, il lui fallait fausser la pensée du grand naturaliste chrétien Linné, en le présentant comme un précurseur de ses idées sur l'origine de l'homme. En 1908, dans un travail sous le titre de "Progonotaxis hominis" — notre lignée ancestrale — une étude critique d'anthropologie phylogénétique, Haeckel confesse que ses idées sur l'évolution de chaque organisme ne sont que de simples hypothèses heuristiques qu'en tant qu'il s'adresse aux savants, mais dans ses éditions populaires il affirme toujours l'origine simienne de l'homme. C'est un tour de Jarnac bien propre à amoindrir la réputation du savant.

POURQUOI EST-ON EVOLUTIONNISTE?

Que ne font pas les évolutionnistes pour faire accepter leurs doctrines pernicieuses? Bohn n'a-t-il pas dit à ce sujet: "Il est des doutes que l'on ne doit soumettre qu'aux initiés qui essayeront de les anéantir, mais qui ne doivent pas venir jeter le trouble dans les cerveaux des profanes que l'on avait réussi à convertir au transformisme." Yves Delage dit à son tour: "Je suis absolument convaincu qu'on est ou qu'on n'est pas transformiste, non pour des raisons tirées de l'histoire naturelle, mais en raison de ses opinions philosophiques. S'il existait une hypothèse scientifique autre que le transformisme pour expliquer l'origine des espèces, nombre de transformistes abandonneraient leur opinion actuelle comme insuffisamment démontrée."

L'HOMME ET LE SINGE

Haeckel, dans sa lignée ancestrale, fait défilé les ancêtres primates de l'homme: les primatiens, les pitécoides, les plathirhiniens, les kathiariens, enfin l'homme singe, l'homme primitif et l'homme pourvu de raison. Quel effort d'imagination pour faire accepter au public allemand des ancêtres aussi estimés qu'estimables que son *homo sapiens* ou homme pourvu de raison.

Il prétend démontrer que le pithécantropus de Dubois appartient à la lignée ancestrale de l'homme. Cette découverte consistait en un fémur, trois dents, un fragment de mâchoire inférieure et une calotte crânienne.

"Ces divers fragments, dit Guibert, que Dubois découvrit en 1894 à Trinil, sur la Bengawan, cours d'eau de l'île de Java et qui avaient été cimentés par la rivière dans un tuf volcanique, appartenaient sinon au même individu, du moins à un même type. Ils se trouvaient dans un terrain non remanié, et on les regarda comme remontant au tertiaire supérieur. Ces os semblent appartenir à une race humaine, mais nous croirions prématuré d'en tirer une conclusion générale quelconque."

Wirchow disait en 1895: "Je ne puis admettre que, dans le pithécantropus de Dubois, on ait trouvé le trait d'union entre le singe et l'homme."

Avant le pithécantropus de Dubois, c'était le driopithecus que de Mortillet regardait comme le précurseur de l'homme, et dont Lartet disait "que c'est le seul singe fossile qu'on ait comparé à l'homme." Gaudry, en 1890, devant l'Académie des sciences, disait "que le driopithecus, à en juger par ce que nous possédons, non seulement est éloigné de l'homme, mais encore inférieur à plusieurs singes actuels. Comme c'est le plus élevé des singes fossiles, nous devons reconnaître, jusqu'à présent, que la paléontologie n'a pas fourni d'intermédiaire entre l'homme et les animaux."

Les plus récentes découvertes fossiles, sont-elles plus aptes à combler le fossé profond qui sépare l'homme des animaux parmi lesquels on le trouve le singe? Voyons celle qui a fait beaucoup de bruit, le squelette de la Chapelle-aux-saints (Corrèze). Mais avant, disons un mot du Pliander, partie d'un squelette découvert en 1872 dans le Queensland. Il passa quelques années au Musée de Godeffroy, à Hambourg. On prétend que Wirchow préférait n'en rien dire. Mais Haeckel, en 1907, voulut en faire son *homo primigenius recens*, comme une restauration de l'homme primitif.

En 1908, les abbés Bouyssonie et Bardon ont découvert à la Chapelle-aux-saints des squelettes moustériens, et, en 1909, messieurs Capitan et Peyrony en découvrirent à la Ferrassie, près de Bugne (Dordogne). Les paléontologistes, Kramberger, Klaatsch, Hauser, Bouyssonie, Bardon et autres, ont reconnu dans le type Néanderthal, dans le Krapina, de la Chapelle-aux-saints, de la Ferrassie, non pas une race spéciale, mais une race humaine plus ancienne.

Wasmann, dit comme conclusion: "Grâce à toutes ces découvertes, à l'étude comparée qu'on en a faite, voici les résultats acquis:

1° "L'homme primigenius de Schwabe n'est pas une espèce à part, mais une race plus ancienne, très répandue au paléolithique dans l'Europe moyenne;

2° "Cette race, même dans la suite, s'est conservée en Europe, dans une certaine mesure, au point de laisser des traces, même dans l'époque historique;

3° "Cette race ne tient ni plus ni moins du singe que l'Australien moderne;

4° "En faveur de la descendance simienne de l'homme, la pauvreté des documents est de même ordre que chez l'autre race."

Haeckel, le dogmatiseur fanatique, comme l'appelle Wasmann, malgré la mise au jour de ses altérations scientifiques par nombre de savants, lutte avec acharnement pour conserver son arbre généalogique des primates parmi lesquels il fait figurer l'homme. Il veut en verser et contre tous que son *homo primigenius* soit la source commune des races humaines.

Concluons avec Wasmann que "Haeckel n'est pas un savant sérieux, il n'est ni véridique ni sincère."

L'EVOLUTIONNISME UNIVERSEL EN DESACCORD AVEC LA SCIENCE

L'évolutionnisme universel est en désaccord avec les principes de la science et de la raison. C'est une hypothèse que les matérialistes tendent à imposer au monde de la pensée comme un fait scientifique. Ils affirment que tout dérive de l'atome, que le minéral renferme la puissance du végétal, que la plante peut devenir un animal et que l'animal peut être transformé en homme. Pour eux, le moins contient le plus, et des effets extraordinaires se réalisent en dehors de toute cause proportionnée. Ils ont beau proclamer bien haut la vertu des forces matérielles et l'influence des occasions et des milieux favorables, ils n'ont jamais réussi à prouver que les atomes du carbone ou de quelque autre substance minérale se soient élevés à la vie végétative, à la vie sensible et animale, et à la vie raisonnable.

Les monistes ne peuvent faire disparaître la différence essentielle entre le minéral et la plante, sont incapables de nous convaincre que la sensibilité est commune aux végétaux, comme aux animaux et à l'homme, et font de vains efforts pour refuser à celui-ci la raison par laquelle il exerce l'empire ou la domination sur la création matérielle.

Il y a bien, dans quelques plantes délicates, certains mouvements automatiques qui simulent la sensibilité, comme dans la mimosa pudica et la dionée; mais ces phénomènes s'expliquent par la chaleur, par l'électricité, par la lumière et par des propriétés contraires spéciales. Les caprices de la sensibilité et la connaissance sensible ne se manifestent nullement dans ces sortes de mouvements.

La différence de densité des milieux ambiants nous fait comprendre également que les mouvements browniens, dans le monde des organismes inférieurs, sont purement mécaniques.

Concluons avec Farges que le règne animal et le règne végétal diffèrent par des caractères essentiels, aussi bien que le règne minéral. Lamarck admettait un hiatus immense entre l'animal et le végétal, et il soutenait que l'animal et l'homme avaient seuls la sensibilité.

EVOLUTION RESTREINTE

Parmi les savants qui défendent l'évolution restreinte aux limites des deux règnes, animal et végétal, il y en a qui comprennent l'homme, d'autres qui l'excluent. C'est le transformisme.

Dans le monde des plantes, la grande variété des formes résulte, disent les transformistes, du développement progressif de quelques prototypes végétaux. Pour les animaux, l'homme compris ou non, ils les font descendre d'un élément primitif qu'ils appellent la monère.

D'après Carlaz, la monère est formée d'une cellule contenant une sorte de liquide gélatineux, transparent, incolore, protégée par une sorte d'enveloppe et nommée protoplasma. On ne trouve aucun noyau à l'intérieur, et c'est un des signes différentiels entre la monère et les cellules organiques.

Disons de suite que la science ne reconnaît pas de cellule sans noyau, et que la monère est créée de toute pièce par l'imagination de certains transformistes aux abois.

Un même protoplasme constitue la substance vivante dans le végétal et dans l'animal. Mais celui du végétal s'enveloppe d'une gaine de cellulose, et chez l'animal l'enveloppe est albuminoïde. L'identité du protoplasme n'est pas absolue. Des protoplasmes de compositions chimiques absolument identiques ne pourraient produire des êtres dissimilaires de formes et d'opérations, qui font les espèces. Il y a certainement des différences, mais si légères et subtiles qu'elles échappent à l'analyse.

La théorie transformiste attribue aux germes primitifs une virtuosité intrinsèque égale et radicalement indéfinie pour l'apparition et la succession ascendante des formes vitales, dont les deux règnes présentent une variété si admirable. Elle rejette toute distinction des espèces vivantes. C'est là une doctrine arbitraire et opposée aux faits observés. Il y a certainement dans les organismes vivants une différence dans leur composition chimique, une virtuosité spécifique qui tient à la formation et à la fixité des espèces.

Ne vaut-il pas mieux reconnaître à l'origine la variété des espèces comme un fait établi? Ne vaut-il pas mieux admettre avec Linné que le semblable engendre toujours son semblable? Avec Cuvier, que l'espèce est représentée par des êtres nés les uns des autres ou de parents communs se ressemblant entre eux?

CONDITIONS D'EXISTENCE IMPOSEES A CHAQUE ESPECE

Le vulgaire comme le savant reconnaît dans le monde animé des conditions d'existence imposées à chaque espèce par Dieu. Un vague regard suffit pour remarquer qu'il y a des êtres habitant sur la terre, des êtres se mouvant dans l'air, des êtres vivant dans l'eau. Mais ce qui frappe le plus l'esprit de l'observateur, c'est qu'il existe dans les conditions d'existence de ces êtres une diversité indéfinie qui s'harmonise avec la diversité des formes ou espèces animales, qui nous invite à l'étude, à la méditation, et qui conduit à une appréciation plus juste des phénomènes de la vie, à une idée plus grandiose du plan divin de la Création.

Chaque espèce animale a ses caractères spécifiques, ses particularités appréciables de vie, qui écartent toute idée de communauté d'origine. Chez l'hippopotame, par une remarquable disposition des veines, l'asphyxie ne se produit qu'après une longue suspension de la respiration. Les valvules des veines de la tête permettent aux chauve-souris et aux petites perruches de s'accrocher par les pattes et de dormir la tête en bas. La grande hirondelle, grâce à l'étendue de l'appareil respiratoire et à l'énergie de la circulation du sang, peut se livrer à ces vertigineuses évolutions que nous admirons fort pendant les belles soirées d'été. La carpe vit à l'aise dans un bassin étroit dont l'eau est bourbeuse et n'est pas souvent renouvelée. La truite, jetée dans le même bassin, y meurt asphyxiée en quelques minutes. La carpe consomme peu d'oxygène et sa respiration est faible. La truite, au contraire, a une respiration active et demande une eau courante, partant, très oxygénée.

Richard Owen fournit un puissant argument contre le transformisme dans sa belle étude sur l'aye-aye, qui habite la grande terre de Madagascar. C'est un mammifère prosimien qui manifeste son activité durant la nuit. Le jour, il dort la tête cachée entre les jambes et la queue repliée par dessus. Il a de gros yeux à pupilles très dilatables. Les pieds de devant, ressemblant un peu à la main du singe, ont des doigts épais et poilus. Il y a ici une particularité extraordinaire: le doigt du milieu est nu, grêle et doué de la faculté d'agrir d'une manière indépendante des autres. Il répond à des conditions d'existence singulières et sert un instinct particulier.

Les forêts de ce pays fourmillent d'insectes, mais l'aye-aye préfère les espèces cachées dans les troncs d'arbres. L'instinct et les organes particuliers qui lui ont été attribués, des son origine, répondent à ses conditions d'existence. Il recherche surtout les larves molles et délicates, logées dans l'intérieur des arbres. Voyons-le à la recherche de sa nourriture. La nuit venue, sa pupille extrêmement dilatée donne facilement accès à la pâle lumière du crépuscule ou des astres qui brillent au firmament. Son instrument de recherche est son doigt frêle. Regardez-le au tronc d'un arbre, il explore, il cherche une cavité qui loge la larve en question; il frappe l'écorce de son ongle, il a recours par là à la percussion, car il y a une grande finesse de l'ouïe. Les fissures des arbres sont étroites, mais avec son doigt frêle, il réussit toujours à arracher la larve de sa retraite. Son odorat est subtil et bien propre à s'assurer de la qualité de l'aliment. Ses dents sont celles des rongeurs. Enfin cet animal est une merveille d'organisation.

"Y a-t-il, dit Owen, la moindre raison de supposer que l'ameinement de ce doigt se soit produit par un usage forcé chez les individus d'une suite de générations qui n'avaient nul besoin de se soumettre à la peine, attendu que les forêts de la Madagascar fourmillent d'insectes, pour trouver des aliments."

Partout dans le règne animal il y a une relation étroite entre l'organisation et les aptitudes, entre les instincts et les caractères des parties externes, d'où les conditions particulières de vie pour chaque espèce.

Mlle Pankhurst est condamnée

LA VIOLENTE SUFFRAGETTE DEVRA PAYER L'AMENDE OU PASSER QUATORZE JOURS EN PRISON.

Londres, 6. — On a condamné hier,

Mlle Sylvia Pankhurst à payer une amende de 40 shillings ou à faire quatorze jours de cellule pour avoir pris part aux désordres provoqués par les suffragettes à la Chambre des Communes, le 28 janvier dernier. "Je ne me rendrai à cette sentence que si je ne puis faire autrement, a-t-elle déclaré. Je refuserai de manger." On s'attend à ce qu'un ami paie l'amende pour Sylvia et qu'elle obtienne sa mise en liberté. C'est ce qui s'est pratiqué pour plusieurs autres suffragettes.

La corruption dans la police à New-York

UN CAPITAINE DE POLICE FAIT DE NOUVELLES REVELATIONS SENSATIONNELLES A PROPOS DU SYSTEME D'EXTORSION D'ARGENT EN USAGE DANS LA POLICE.

New-York, 5. — A la suite des révélation sensationnelles faites par Eugene Fox, le procureur du district de Manhattan a décidé, avec le consentement du juge Goff de la Cour Suprême, de réunir le grand jury demain, au lieu de lundi.

Fox est ce constable qui a avoué avoir prélevé de l'argent des maisons de jeu, pour le compte de ses supérieurs. A la suite de l'entrevue entre le procureur Whitman et le juge Goff, il a été décidé de servir un subpoena à l'inspecteur de police mentionné par Fox, afin qu'il comparaisse devant le grand jury demain. Cet inspecteur est un de ceux qui ont fourni la somme de mille dollars à George Sipp, afin de le tenir en dehors de l'état, pour qu'il ne puisse pas témoigner au sujet des collections de Fox. Ramené à New-York par les détectives du procureur Whitman, Sipp fit les déclarations qui amenèrent l'arrestation de Fox. C'est alors que celui-ci s'avoua coupable et consentit à faire une confession complète sur ce qu'il savait des agissements de la police. Fox a nommé vingt-et-un tripôts qui fournissent mensuellement une somme de quinze cents dollars à certains hauts officiers de la police.

Les faits dévoilés promettent des incidents sensationnels.

Le président du Salvador

ON A TENTE DE L'ASSASSINER. HIER SOIR ET LES COMPTES ONT ETE ARRETES.

San Salvador, 5. — On a essayé hier soir d'assassiner le président de Salvador, Dr Manuel E. Arana. Le président a reçu plusieurs blessures qui ne sont pas jugées sérieuses.

Plusieurs personnes ont pris part à l'attentat et leur chef est sous arrestation. C'est un résident de Guatemala et il dit s'appeler Virgilio Mula-tillo.

Mulatio a déclaré que le complot pour assassiner le président avait été formé à Guatemala et qu'il avait été désigné par le sort pour remplir la mission.

Un nouveau méfait des suffragettes

CINQ POSTIERS EN ECOSSE SONT GRIEVEMENT BRULES EN COLLECTANT DES LETTRES CONTENANT DES MATIERES EXPLOSIVES.

Dundee, Ecosse, 5. — Cinq facteurs ont été grièvement brûlés, ce soir, par la combustion spontanée de compositions chimiques contenues dans des lettres. Un des facteurs qui venait de faire sa tournée, retourna son sac sur la table de triage du bureau de poste. Aussitôt des tubes de phosphore renfermés dans de larges enveloppes firent explosion et les flammes se communiquèrent aux facteurs qui entouraient la table.

Les enveloppes étaient adressées au premier ministre Asquith, et dans chacune se trouvaient ces mots: "Justice pour la femme".

Ce qu'on paye au télégraph

(Service particulier)
Ottawa, 5. — Les compagnies de télégraphie du Canada, ont selon leurs rapports au département des chemins de fer et canaux, transmis en 1912, 10,021,099 messages, soit à peu près 200,000,000 de mots. Les compagnies étrangères font beaucoup d'affaires au Canada. Ainsi la compagnie Western Union a retiré \$354,888, en douze mois.

Les six compagnies de câble qui ont un terminus au Canada sont plus ou moins sous le contrôle du capital étranger. Toutes les propriétés des compagnies de télégraphie sont évaluées à \$184,149,677. Il y a 168,017 milles de fils télégraphiques dont 254 milles souterrains et 689 milles sous-marins.

Travaux du Transcontinental

(De notre correspondant)
Québec, 5. — M. M. P. et J. T. Davis, entrepreneurs, ont confié par sous-traité à M. William Daly, de Montréal, la construction de la section non terminée du Transcontinental, entre Lévis et Moncton, Nouveau-Brunswick, distance de 130 milles. La Québec Contracting Co., qui avait obtenu le contrat pour ces travaux, n'a pas complété l'ouvrage. Il reste à peu près neuf milles de rails à poser, mais il faudra sur cette étendue faire tant d'empierrements, de remplissage et de ponts qu'il n'est guère probable que les travaux soient complétés avant l'hiver prochain.

Le "Comptoir coopératif"

(De notre correspondant)
Québec, 5. — Une société coopérative vient d'être constituée et a obtenu ses lettres patentes sous le nom de "Comptoir coopératif de Montréal", dans le but de travailler au développement de l'agriculture et plus particulièrement de l'industrie laitière. La coopérative se compose de MM. J. Gouette, le Rév. Père Liguori, le R. P. J. Carrière, S.J., le R. P. A. Bellemare et autres.

Spécial pour Empress

A l'occasion du départ du S.M.R. Empress of Ireland de St-Jean, N.B., vendredi le 7 février, un train spécial pour le paquebot comprenant char à bagages, wagons de première classe, wagons-buffets et wagons-lits modèles partira de Montréal, gare de la rue Windsor, à 6.50 p.m. jeudi le 6 février et se rendra directement aux abords du paquebot à St-Jean-Ouest, N.B.

"VOILA DES FAITS ELOQUENTS"

--Pour la Pureté, l'Arôme et la réelle qualité, le thé "SALAMA" est positivement sans rival

NOIR ou VERT NATUREL En paquets cachetés seulement — En vente partout.

LES PHARMACIES MODELES DE GOYER

180 STE-CATHERINE-EST Phone Est 3208-4940
1795 ST-LAURENT E.D. Phone St-Louis 1852-2747
5ème AVENUE et STE-CATHERINE, Viauville, Phone LaSalle 1664

NOUS VOULONS VOTRE CLIENTELE

et nous vous certifions d'avance que nous n'épargnerons rien, afin de vous satisfaire dans toutes les transactions. Nous sommes convaincus que nos pharmacies sont les endroits où vous serez le mieux servi, et nous vous demandons de bien réfléchir avant de faire préparer quoi que ce soit, sachant bien que lorsque vous aurez réfléchi, vous vous rendrez compte que nous vous offrons les meilleures garanties et que vous désirerez en notre faveur. Voici nos offres spéciales pour vendredi et samedi:—

50c.—Fruites	32c.	100c.—Emulsion Scott	65c.
10c.—Sirop Deschamps, Hémoglobine	50c.	50c.—Emulsion Scott	35c.
75c.—Poudre d'Hydrogène	25c.	50c.—Sel Hépatique	25c.
25c.—Emplâtres de Belladone	25c.	40c.—Acide borique, la lb.	15c.
50c.—Zambak	25c.	20c.—Borax pulvérisé	08c.
25c.—Philes de Carter	32c.	25c.—Gasteria	25c.
10c.—Rebouchés à l'alcool	39c.	25c.—Sucre de lait, la livre	25c.
10c.—Histogène Saline	\$1.42	75c.—Formant Walfix	25c.
25c.—Sirop des Sœurs	15c.	50c.—Massage Pommé	32c.
10c.—Sirop de Pin Blanc	15c.	50c.—Pulvis de Glin	32c.
85c.—Sirop Lambert	25c.	\$1.00.—Elixir d'Huile de foie de Morue	69c.
10c.—Eau de Quintine Pinard	25c.	20c.—Sécher, la livre	05c.
25c.—Brillantine	15c.	20c.—Alun, la livre	05c.
10c.—Poudre de Witeh Basel	15c.	25c.—Pâte Dentifrice Gargal	19c.
25c.—Crème invisible Gargal	25c.	25c.—Béarbone de Soudé	15c.
25c.—Bromo Seltzer	15c.	50c.—Pâtes Rouges	31c.
25c.—Sirop des Sœurs	15c.	25c.—Pâte Dentifrice Gargal	19c.
50c.—Sirop de Shiloh	35c.	25c.—Pâte Dentifrice Roger et Gaillet, tubes	19c.
25c.—Liniment Minard	14c.	50c.—Crème de Beauté	35c.
50c.—Crème de Roses et d'Amaranth	14c.	50c.—Dessin Viva	25c.
10c.—Crème de Gargal	75c.	15c.—Savon de Castille, 2 pour	25c.
10c.—Huile Indienne	75c.	25c.—Dandine	17c.
10c.—Tablettes Rivalet	69c.	\$1.00.—Nourriture Allenbury	79c.
75c.—Coton absorbant, la lb.	34c.	25c.—Talcum de Cologne	29c.
25c.—Eau de Cologne	17c.	15c.—Sel à Médecine, la livre	09c.
25c.—Crème de Violette	19c.	10c.—Hypo, pour la photographie, la livre	05c.
25c.—Savon à barbe William	17c.	25c.—Vin fer et borax	65c.
75c.—Vin fer et borax	19c.	\$1.00.—Savon aux hypophosphites	75c.
50c.—Pulvis de Dods	35c.	50c.—Mulle King de goudron	09c.
25c.—Liscrine	10c.	50c.—Diapirine Pape	35c.
25c.—Poudre de Vanille	10c.	25c.—Pain Killer	19c.
25c.—Eau de Vichy	19c.	50c.—Sel à l'Alcool	17c.
75c.—Formaline, la lb.	29c.	50c.—Eau de Javel	17c.
25c.—Corymbis Talcum	10c.	50c.—Eau de Cologne	25c.
25c.—Pâte Dentifrice Dentine	25c.	25c.—Extrait de Malt	35c.
10c.—Poudre	15c.	\$1.50.—Tablettes Aspirine, le 100	09c.
25c.—Boîtes à savon	19c.	25c.—Créoline	15c.
25c.—Boîtes à savon	25c.	25c.—Cascares	15c.
25c.—Nourriture Scott	25c.	15c.—Kheval health Salt	08c.
25c.—Farine d'orge Robinson	25c.	25c.—Culery King	17c.
\$1.00.—Phosphore Blanc Pulvérisé	75c.	25c.—Huile Électrique	15c.
50c.—Eau de Floride	39c.	25c.—Savon de Soudé	15c.
50c.—Elix. Ton. Digestif Montet	19c.	25c.—Huile de Soudé	15c.
1.00.—Vin Angustia, tonique apéritif	89c.	25c.—Savon d'acide carbolique	15c.
\$1.00.—Pertussin	89c.	25c.—Savon pour la peau	17c.
\$1.00.—Dandine	65c.	25c.—Huile Éthanol	17c.

Notre Salon d'Optique est de plus en plus achalandé. Cela est dû au fait, que nous prenons un soin minutieux pour l'examen de la vue.

Nos méthodes d'affaires et nos prix vous satisferont. Prix spéciaux pour vendredi et samedi:—

Lunette

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN EST DEFAIT PAR LES INDIENS SUR SA PROPRE GLACE

DANS UNE JOUTE EXCESSIVEMENT RUDE, LE TECUMSEH REM-
PORTE LA VICTOIRE PAR 5 A 4. — LES VISITEURS COMPTENT
TROIS POINTS DANS LA DERNIERE PERIODE. — LALONDE
ET PAYAN NE FIGURAIENT PAS SUR L'EQUIPE CANADIEN-
NE-FRANCAISE.

Dans une joute où la brutalité était à l'ordre du jour, le Tecumseh a triomphé de l'équipe de Geo. Kennedy, le Canadien, par 5 à 4. Du commencement à la fin les joueurs visiteurs ne cessèrent de taquiner nos hommes et même à leur assaillir de rudes coups de bâton. La danse commença, lorsque Lavolette, après avoir été frappé par Vair, s'élança sur son assaillant et lui asséna un coup de bâton sur la tête. Jack fut puni d'une faute de joute et expulsé du jeu pour le reste de la partie. Quelques minutes plus tard Donald Smith et Vair vinrent aux prises à la suite d'une mise au jeu et les deux combattants attirèrent la disgrâce de l'arbitre qui leur colla une faute de joute. Smith était de fort mauvaise humeur et s'étendit pas plaisanter, aussi lorsqu'on passant devant le banc des joueurs visiteurs, Georges McNamara eut la malencontreuse idée de le narqueter, Donald lui fit une carresse dont il se souviendra longtemps. La police dut intervenir pour éviter une mêlée générale.

Les deux équipes débattirent à grande allure et tout faisait prévoir que chacune des équipes était bien déterminée à vaincre. La mise en échec était dure et les visiteurs pouvaient à peine suivre nos "Canavens" jusqu'à ce que la brutalité fit son apparition. Le Canadien, une fois de plus, était handicapé par l'absence de jouteurs et de Payan. Ceux-ci étaient remplacés par Povey et Berlinguette. Par contre l'équipe du Tecumseh était au complet mais après quinze minutes de jeu, George McNamara se retira de la partie, souffrant d'une blessure reçue au cours de la joute d'après-midi. Le club Québec, lui fut remplacé par notre compatriote Corbeau, qui jouta à merveille, et qu'il soit dit en passant, aida beaucoup les Indiens à vaincre nos hommes. Longfellow, un débutant dans la N. H. A. fit aussi excellente figure sur l'équipe des visiteurs.

Le jeu à sept hommes fut lent, dans les deux premières périodes. Les clubs rivaux se retirèrent égaux de la glace à la fin de la "première". Les visiteurs comptèrent les premiers et Berlinguette égalisa les chances au bout de 15 minutes de jeu. Le Canadien prit les devants au commencement de la deuxième période sur un tir de Didier Pitré. Quelques minutes après Harry Smith, le vétérán au tir, toujours dangereux, mit de nouveau les Tecumseh à égalité. Le jeu fut dès lors plus rude.

Les visiteurs prièrent sous ce rapport, comme le sommaire le prouvera à nos lecteurs. Après plusieurs tentatives du Canadien, Donald Smith mettait le Canadien en position de don-

ner confiance à ses supporters. La troisième période fut celle du grand enervement. Throop égalisa les chances au bout de 59 secondes de jeu. "Didier" remit le Canadien en position de gagner au tir devant Joe Con Corbeau, le remplaçant de George McNamara fit un gros coup en égalisant les chances pour les visiteurs. Ce succès démantibula notre équipe. La défense semblait "perdue" et Throop compta au bout de 38 secondes. Lorsque Lavolette fut mis hors du jeu Fréchette le remplaça et Jetté vint prendre la place de Donald Smith.

Malgré tous les efforts subséquents des Canadiens, ils ne purent égaliser le résultat. Les visiteurs se contentèrent de "carabombar" et s'adjuguèrent la victoire par un résultat de 5 à 4. Ce fut une joute rude qui nous rappela les anciens jours du hockey à sept joueurs. Voici quelle était la composition des équipes :

Canadien. Tecumseh.
Vézina. Buts. Nicholson
Dubeau. Points. Corbeau
Lavolette. Couverts. H. McNamara
D. Smith. Centres. H. Smith
Poirier. Rovers. Throop
Pitré. Povey
Berlinguette. Longfellow
Arbitre. Eddie Phillips.
Assistant. R. Percival.
Chronométrateur. E. C. St-Père.
Pénitencier. E. Pilon.
Painot. D. Shoret.

Juges des buts : MM. Dunlop et Dandurand.

SOMMAIRE.
1ère période.
1e partie, Tecumseh, Gaul. . . 3.05
2e partie, Canadien, Berlinguette 12.25
Substitut, Corbeau pour G. McNamara.
2ème période.
3e partie, Canadien, Pitré. . . 6.45
4e partie, Tecumseh, H. Smith. . 3.11
5e partie, Canadien, D. Smith. . 8.58
Fautes mineures. — H. Smith, 1 ; Throop, 2 ; Povey, 1 ; Povey, 1 ; D. Smith, 1.
Faute majeure. — Gaul, 1.
3ème période.
6e partie, Tecumseh, Throop. . . 0.59
7e partie, Canadien, Pitré. . . 2.27
8e partie, Tecumseh, Corbeau. . . 5.20
9e partie, Tecumseh, Throop. . . 0.38
Expulsés pour la joute : D. Smith, S. Vair et J. Lavolette.
Faute majeure : Lavolette et Vair.
Fautes mineures : Povey, 1 ; Vair, 2 ; J. Lavolette, 1 ; Pitré, 1 ; Longfellow, 1 ; Pitré, 1 ; Fréchette, 1 ; D. Smith, 1 ; Jetté.

SOMMAIRE
Première Période
1-Toronto. Marshall. 5.00
Deuxième Période
Pas de score.
Troisième Période
2-Toronto. Wilson. 10.00

Le Montagnard

Profitant de l'aimable invitation du capitaine V. Tardif, l'assemblée générale mensuelle du club se tiendra vendredi, le 7 courant, dans les quartiers de la Compagnie No 5 du 68ème Régiment du Manège de l'Avenue des Pins. Cette assemblée sera très importante à plus d'un point de vue, et tous les membres devront être présents. Le programme du mois sera discuté, on y parlera du sucre, de la sortie générale, etc. Il est fort probable que le Lt.-Col. Ostell, commandant du Régiment sera présent et aura d'intéressantes confidences à nous faire. Donc que tous soient au poste à 8 hrs. vendredi soir.

Combat entre blancs et noirs

LA COMMISSION ATHLETIQUE DE L'ETAT DE NEW-YORK ADOPTER UN REGLEMENT QUI A POUR EFFET D'INTERDIRE CES RENCONTRES.

New-York, 6. — Un nouveau règlement défendant les combats de boxe entre blancs et noirs, a été adopté, hier, par la commission athlétique de l'état de New-York.
La commission a exécuté de tout blâme les officiers du "Washington A.C.", pour la mort accidentelle du pugiliste "Chick" Rose, il y a deux semaines.
Il a aussi été annoncé que, à partir de la semaine prochaine, les arbitres dans les combats de boxe devront se procurer de nouveaux permis.

Dans la ligue Interprovinciale

Ottawa, 6 fév. — Dans une joute de la ligue Interprovinciale, Section d'Ottawa, le club New-Edinburgh a défait le Collège d'Ottawa par 6 à 2.

POSITION DES CLUBS

	G	P.	Pour	Ctre	A.J. Pour
Québec.	8	4	58	50	8
Canadien.	7	5	55	46	8
Wanderer.	7	5	55	48	8
Ottawa.	5	7	43	50	8
Tecumseh.	5	7	43	50	8
Toronto.	4	8	45	61	8

Des sensations aux courses d'Ottawa

UNE ENQUETE SERA OUVERTE SUR LA VICTOIRE DE CLARA PAUL, DANS LA PREMIERE PRELIEVE. — LES PARIS SONT AN-
MULES. — UN CHEVAL TOMBE
MORT APRES UNE COURSE.

Ottawa, 6. — Des sensations ont été à l'ordre du jour hier dans les courses d'Ottawa.

Clara Paul a gagné le free-for-all, mais les juges ayant cru au chiqué, ont déclaré tous les paris nuls et enquéteront.
Tous les jockeys de ces concurrents avaient été remplacés à la quatrième épreuve.

La deuxième course classifiée n'a pu être terminée. Fern Hall gagna la course classifiée de trot devant Joe Swing et Donnie Bars. Anti-Skid, "le prétendu ringer", tomba mort après la troisième épreuve de cette course. Le vétérinaire de la piste déclara qu'il avait succombé à une maladie de cœur.

Larry Gilmore, l'athlète bien connu de Renfrew, était le propriétaire de ce cheval.
Voici les résultats des courses d'hier :

Trot classifié, \$500.
Fern Hall, H. D. MacPherson, Regina, Sask. . . 7 1 0 1
Joe Swing, C. Quinn, Aylmer, Ont. 6 5 2 2
Donnie Bars, Nat. Cornwall, Thamesville. . . 2 4 3 5
The Undertaker, G.N. McThe Undertaker, G.N. McDowell, Toronto. . . 3 3 4 3
Hal H. G. McGall, St. Thomas. 4 6 6 6
Lélie Alfred, T. Brown-les, Ottawa. 5 7 7 4
Anti-Skid, L. Gilmore, Renfrew. 1 2 5 5
Temps — 2:23 3/4, 2:23 1/2, 2:21 1/4, 2:21 1/2.

Free-for-all, \$500.
Clara Paul, Nat Ray, Toronto. 3 1 1 1
Nettie Ethman, H. J. McBride, Toronto. . . 1 4 4 3
Greatest Heart, Ward and Sheppard, Toronto. . . 2 2 3 2
Saint-Anthony, T. Brown-les, Ottawa. 5 3 2 4
Jennie W., L. J. Tarte, Montréal. 4 5 5 5
Temps — 2:20, 2:20, 2:19, 2:21 3/4.

Trot et amble \$300 (non terminée)
Billy B., T. Brownles, Ottawa. 6 6 1 2
Blanch B., Ward and Sheppard, Toronto. . . 4 1 5 4
On Well, O. Colombe, Calgary. 1 4 3 6
Henry R., J. Fraser, Youville. 5 5 4 1
Toronto. 3 2 2 5
Alaine, A. B. Martin, Ticonderoga, N.Y. . . 2 3 6 3
Temps — 2:23 3/4, 2:23 1/4, 2:23 1/2, 2:23 1/4.

Starter, E. Pike ; juges, W. Moffatt et P. P. Salter ; chronométrateur, H. Putnam.

Les compteurs de la N. H. A.

Voici le classement des compteurs de la N. H. A. jusqu'à date :

Toronto. 22
Smith, Québec. 22
Hyland, Wanderer. 20
Pitré, Canadien. 20
Malone, Québec. 19
Broadbent, Ottawa. 14

QUEBEC.
Smith. 22
Malone. 19
Marks. 19
Mummary. 2
Crawford. 1
Hall. 1

TORONTO
Wilson. 11
Davidson. 6
Foyston. 6
Cameron. 6
McGiffin. 6
Neighbor. 2
Marshall. 2
Gunn. 1
McLean. 2

CANADIEN.
Donald Smith. 8
Lavolette. 6
Pitré. 20
Lalonde. 13
Payan. 13
Berlinguette. 1

OTTAWA.
Broadbent. 14
Lake. 4
Dennison. 10
Darragh. 10
Shore. 9
Westwick. 1
Lowery. 2

TECUMSEH.
H. Smith. 15
H. McNamara. 10
Strike. 1
G. McNamara. 3
Throop. 7
Gaul. 4
Corbeau. 2

WANDERER.
Russell. 5
Roberts. 5
Ross. 10
Hyland. 20
Miller. 20
S. Cleghorn. 8
O. Cleghorn. 8

WANDERER.
Russell. 5
Roberts. 5
Ross. 10
Hyland. 20
Miller. 20
S. Cleghorn. 8
O. Cleghorn. 8

WANDERER.
Russell. 5
Roberts. 5
Ross. 10
Hyland. 20
Miller. 20
S. Cleghorn. 8
O. Cleghorn. 8

WANDERER.
Russell. 5
Roberts. 5
Ross. 10
Hyland. 20
Miller. 20
S. Cleghorn. 8
O. Cleghorn. 8

WANDERER.
Russell. 5
Roberts. 5
Ross. 10
Hyland. 20
Miller. 20
S. Cleghorn. 8
O. Cleghorn. 8

WANDERER.
Russell. 5
Roberts. 5
Ross. 10
Hyland. 20
Miller. 20
S. Cleghorn. 8
O. Cleghorn. 8

WANDERER.
Russell. 5
Roberts. 5
Ross. 10
Hyland. 20
Miller. 20
S. Cleghorn. 8
O. Cleghorn. 8

WANDERER.
Russell. 5
Roberts. 5
Ross. 10
Hyland. 20
Miller. 20
S. Cleghorn. 8
O. Cleghorn. 8

WANDERER.
Russell. 5
Roberts. 5
Ross. 10
Hyland. 20
Miller. 20
S. Cleghorn. 8
O. Cleghorn. 8

WANDERER.
Russell. 5
Roberts. 5
Ross. 10
Hyland. 20
Miller. 20
S. Cleghorn. 8
O. Cleghorn. 8

LES WANDERERS SONT DEBORDES DANS LA DERNIERE PERIODE

LE CLUB QUEBEC S'EST ASSURE LA PREMIERE POSITION DE LA
N. H. A. EN TRIOMPHANT DE L'EQUIPE DE DICKEY BOON
HIER SOIR. — LE RESULTAT
DES EQUIPIERS QUEBECOIS.

Québec, 6. — Le club Québec a pris sa revanche sur ses vieux rivaux les Wanderers en les battant hier soir par un résultat de 4 à 3.

Les visiteurs eurent l'avantage dans la première période, mais les détenteurs de la coupe Stanley se montrèrent supérieurs dans les deux périodes suivantes.

Mummary compta le premier point de la soirée pour le club local, après avoir déjoué toute la défense des Wanderers. Ross égalisa ensuite les chances, après une de ses longues descentes habituelles. Odie Cleghorn mit ensuite les visiteurs à l'avantage en enregistrant un troisième point à la suite d'une mêlée en face des buts.

La première période se termina sans autre résultat.

Odie Cleghorn mit le résultat à 3 à 1 en faveur de son club avant la fin des deux minutes de jeu.

Les Québec parurent transformés dans la troisième période. Complètement tenus sur la défensive, les Wanderers manquèrent de ce feu qui les avait rendus redoutables dans les

deux tiers de la joute. Tommy Smith, Marks et Hall déjouèrent successivement Boyce, et la joute se termina en faveur du Québec par un résultat de 4 à 3.

Voici quel était l'alignement des équipes :

Québec. Wanderers.
Moran. Buts. Boyce
Mummary. Points. Ross
Hall. Couverts. S. Cleghorn
Crawford. Rovers. Russell
Malone. Centres. Hyland
Marks. Ailiers. O. Cleghorn
Smith. Roberts

Arbitre — John Brennan.
Assistant — D. Power.

1ère PERIODE

1. Québec — Mummary 8.20

2. Wanderers — Ross 5.50

3. Wanderers — O. Cleghorn 4.20

2ème PERIODE

4. Wanderers — O. Cleghorn 4.00

3ème PERIODE

5. Québec — T. Smith 9.15

6. Québec — Marks 15.20

7. Québec — Hall 2.00

AU GYMNASSE DU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN

Le professeur Joseph Chaballe prend la direction de la salle.
Sa longue expérience est un sûr garant de succès.
Une nouvelle organisation

On va faire de la belle besogne au gymnase si bien outillé du Club Athlétique Canadien, coin des rues Ste-Catherine et Saint-Antoine. La direction du club vient, en effet, d'engager comme professeur, notre camarade, le capitaine Jos. Chaballe.

Sa longue expérience, l'excellence de sa méthode et ses connaissances physiologiques sont un sûr garant du succès pour l'œuvre qu'il entreprend. Il a prouvé, lors de l'exposition du bien-être de l'enfant, au manège littéraire, que l'on peut mettre en lice des équipes de Canadiens-français capables de figurer plus qu'honorablement à côté de leurs compatriotes de langue anglaise si portés vers la culture du muscle.

Il va organiser, nous dit-il, le travail en section au gymnase et cha-

que sera classé suivant ses aptitudes, ainsi que la chose se pratique à la M.A.A.A. et au Y.M.C.A.

Il y aura aussi une classe pour les hommes d'affaires où, après un travail bien dosé, après une "bonne sueur", nos sédentaires se calmeront par une excellente douche.

Un autre cours sera institué pour les enfants, qui plus que d'autres, ont besoin d'exercice rationnel, pour aider à leur développement.

Nous n'insistons pas sur les avantages que procure aux membres du club la cotisation vraiment dérisoire, (cinq piastres par année).

On s'attend de voir augmenter rapidement le nombre des inscrits.

La première séance de travail aura lieu mardi soir 11 courant, à 8 h. 30.

Tous au poste, ce jour-là.

Dans la classe "B" Le Cubain a gagné le tournoi d'échecs

Voici les résultats des parties jouées hier soir, dans les séries de la classe "B" de la M. B. A.

M.A.A.A. Cubs.
S. McCaig. 175 169 170
G. Stenhouse. 178 150 155
J. L. Carnegie. 131 125 160
S. H. Jarvis. 167 169 170
E. Curry. 162 213 157

Moyenne d'équipe, 490.
Colonial Bleu.
J. A. Beane. 165 168 160
W. F. Wright. 108 132 144
C. Labadie. 141 122 92
L. Aubin. 145 122 151
G. Atchison. 84 99 85

Moyenne d'équipe, 383.
Railroad Y.M.C.A. Bleu.
J. Cuthbert. 181 152 154
E. Biron. 152 200 148
W. Birden. 169 177 161
J. Carmichael. 145 167 170
G. Clayton. 182 184 188

Moyenne d'équipe, 506.
Caledonia.
A. H. Dobles. 133 137 137
R. P. Nival. 123 182 122
J. J. Rooney. 112 144 119
W. D. Small. 156 137 127
J. Currie. 171 178 153

Moyenne d'équipe, 426.
Railroad Y.M.C.A. Rouge.
Newsom. 157 192 128
Bachman. 143 180 134
McBrearty. 186 189 152
C. Laing. 166 232 188
Brown. 139 164 184

Moyenne d'équipe, 603.
Waverley.
Hudson. 146 117 133
Kemp. 139 172 165
Bregent. 154 119 101
Trancon. 140 149 114
Malone. 153 114 141
Hoskins. 132 132 132

Moyenne d'équipe, 410.
POSITION DES CLUBS.
G. P. P.C.
Railroad Bleu. 35 4 599
National. 26 13 667
Railroad Rouge. 25 14 641
Strachan. 25 14 641
Standard. 25 14 641
Colonial Rouge. 21 16 598
M.A.A.A. Cubs. 21 18 530
M.A.A.A. Stars. 19 20 487
Beaver. 10 29 256
Caledonian. 9 30 231
Waverley. 9 30 231
Colonial Bleu. 7 32 179

Victoire du Sherbrooke

IL DEFAIT LES TROIS-RIVIERES PAR 11 A 3, DANS UNE JOUTE DE LA LIGUE INTERPROVINCIALE.

Sherbrooke, 6 février — Le club local a défait le Trois-Rivières par un résultat de 11 à 3 dans une joute de la ligue Interprovinciale, jouée hier soir.

Les équipes s'alignaient comme suit :

Sherbrooke. Trois-Rivières.
Arguin. Buts. Lambert
N. Wiggett. Points. Bédard
Skilton. Couverts. S. Malone
Atto. Rovers. R. Kiernan
Baker. Centres. N. Lambert
Maurice. Ailiers. F. Malone
Lane. E. Lacombe

Baptist a remplacé Bédard.

Arbitres — J. E. Riddell et S. Cornell, de Montréal.

New-York, 6. — Willie Hoppe, le champion des joueurs de billard au cadre de 18.2, a défendu son titre avec avantage, hier soir, en triomphant de George Sutton, de Chicago, par 500 points contre 301.

Hoppe ne fit que 14 points dans les trois premières séries, mais après cela il se ressaisit et joua une excellente partie. Sa quatrième série lui donna 117 points et à la fin de la dixième reprise le score était de 255 à 189 en faveur du champion. La meilleure série de Sutton fut de 99 points.

Mike Yokel tombe Ghering

(Service particulier)
Salt Lake City, 6 fév. — Mike Yokel, de cette ville, a défait Honey Ghering, de Cleveland, dans une lutte au genre libre. Yokel prit deux chutes consécutives, la première en 1 heure et 47 minutes et la deuxième en 50 minutes.

Arrêté pour crime d'incendie

Hamilton, 5. — Peter Adams, de la rue Wentworth, a été arrêté, aujourd'hui, sur la plainte de la police de Brantford. Il est accusé d'avoir mis le feu à la manufacture de la "Brantford Cordage Company". On se rappelle que l'édifice fut complètement détruit, avec des pertes se chiffant à \$100,000. Adams avait déjà été employé par la Compagnie.

UNITED SHOE MACHINERY COMPANY OF CANADA

Intéressante enquête des clients de la Compagnie.—92 p.c. se déclarent satisfaits de la présente méthode

Un journal financier vient de terminer tout dernièrement une intéressante enquête parmi les manufacturiers de chaussures du Canada. Cette enquête avait pour but de savoir, de façon certaine, dans quelle mesure la United Shoe Machinery of Canada est tenue par ses clients. Une circulaire, dans laquelle on demandait des réponses à une série de questions au sujet des relations de la compagnie avec ceux-ci, fut adressée à tous les manufacturiers de chaussures que l'on pouvait atteindre, au nombre de 175. Des réponses reçues, 92 p.c. des correspondants affirment que leurs relations avec la compagnie avaient été satisfaisantes, tandis que 3.2 p.c. seulement répondirent dans la négative, sans rien préciser.

A l'importante question du louage des machineries, moyennant une royauté, 90.6 p.c. des manufacturiers affirmèrent qu'ils ne voyaient aucune objection à ce système.

Une autre découverte intéressante que dévoila l'enquête, c'est que :

	Affir.	Nég.	En blanc	Douteux
p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
2.—Vos relations avec la compagnie vous ont-elles donné satisfaction?	92	3.2		4.8
3.—D'après vous, les manufacturiers ont-ils retiré un avantage de leurs relations avec la United Shoe Machinery?	91	4.6	1.4	3.
4.—Si oui, êtes-vous d'avis qu'un avantage égal eût été obtenu avec moins de concentration dans le système des fournisseurs de machines pour la fabrication de la chaussure?	8.	80	4.	8.
5.—Êtes-vous opposé au système du louage des machines de la United Shoe Machinery moyennant une royauté?	9.4	90.6		
6.—Croyez-vous que les taux de ces droits de royauté sont excessifs, si l'on considère la qualité du service donné par ces machines?	17.4	81.4		1.2

Ces chiffres sont la preuve irréfutable de la solide position de la United Shoe Machinery vis

NOVA ET VETERA

Une cérémonie vient de se dérouler (23 janvier) au couvent de Mont-Sainte-Anne, à Lachine, cérémonie solennelle comme la jeunesse, pieuse comme la vie religieuse, belle comme la vertu et en même temps grave comme la religion. Il s'agissait pour quarante-quatre jeunes filles vêtues de blanc, enveloppées de longs voiles de cérémonie et ceintes de couronnes, de visiter la livrée des religieuses de Sainte-Anne.

À l'entrée et à la sortie de la procession on eût dit, suivant la pittoresque expression de Mlle Julie Lavergne, "une longue guirlande de neige", mais une guirlande qui chantait et dont les fleurs blanches venaient, pour la plupart, des jardins de nos campagnes. Puis, après la vesture, la longue théorie des nouvelles sœurs, deux à deux, un clerc à la main, la tête couverte d'une voilette rappelait un autre mot d'une éducatrice célèbre et d'une bienheureuse, Mme Barat, fondatrice du Sacré-Cœur, qui nommait ses novices: "son troupeau blanc".

La chapelle du couvent, blanche et dorée, avec sa voûte à caissons carrés comme à Sainte-Marie-Majeure à Rome, et ses jolies colonnes à la base fouillées d'arabesques, avec son autel riche et léger, dans sa parure de blanches colonnes et des anges de marbre, recevant son surcroît de lumière d'innombrables ampoules électriques, la chapelle, dis-je, produisit un effet saisissant sur le visiteur.

Au-dessus du rétable, dans une grande niche à plein cintre, disposé de manière à jouer de l'appoint d'une vive lumière, apparaît un tableau magnifique des saints Joachim et Anne avec leur jeune Vierge.

Voilà la chapelle dans sa beauté; mais sa plus riche parure en ce moment-là était bien les novices, puis les religieuses perchées ça et là comme les grappes d'une vigne le long des galeries circulaires, ou bien à la tribune de l'orgue, où le noir des robes et le blanc des voiles produisaient le plus curieux effet. C'était encore la Mère Marie-Anastasia, supérieure générale, et la sœur Marie-Mélanie, son assistante, assises aux premiers bancs, pour présenter, au nom des parents, ces jeunes filles au Seigneur. Enfin, c'était la foule des parents complétant la parure de la vaste nef. Au choeur, Mgr l'Archevêque en habits pontificaux était au fauteuil, assisté par Mgr Sinnott, de la Délégation Apostolique, et M. le curé de Lachine, et entouré, à droite et à gauche, d'un nombreux clergé.

Monsieur le président lui-même la cérémonie et prononce l'allocution de circonstance. Il serait vraiment trop banal d'ajouter qu'il s'en est tiré à ravir les auditeurs qui toujours se rappellent cette cérémonie de vesture, si excellemment relevée par la voix éminente du premier pasteur du diocèse. Les journaux avaient annoncé Mgr l'auxiliaire, et les assistants se promettaient un régal d'éloquence. Mgr Bruchési remplaça très bien son auxiliaire malade, et toute l'assistance en fut également dans la joie. M. l'abbé Gascon célébra la messe incluse dans l'ordre des cérémonies.

La cérémonie close, les parents envahissent les parloirs, les salles de passages, et y attendent leurs jeunes filles qui arrivent enfin, et se jettent dans les bras de leurs pères et de leurs mères, venus de loin, pour célébrer ce jour qui doit compter parmi les plus heureux de leur vie.

Un dessinateur habile pourrait tracer plusieurs scènes émouvantes de cette première rencontre. Ici, on pleure au grand jour; là, on rit en essayant une larme; plus loin, un oeil est au sec et riant, tandis que l'autre roule dans les larmes. Ailleurs, on s'embrasse en se souhaitant mille bonheurs et de longues années; on se félicite de sa bonne santé, de la minceur, du port gracieux du nouveau costume de l'heureux encadrement de la figure. Dans un autre groupe, le spectacle est plus touchant, et la première démarche de la jeune fille est de se mettre à genoux devant son père ou son curé et d'implorer de l'un ou l'autre, la précieuse bénédiction paternelle. Partout, c'est l'explosion de la joie, de l'amour et du bonheur; on se donne à cœur joie, et l'atmosphère saturée de tant de bonheur atteint tout le monde. On bourdonne dans tous les coins et dans l'embrasure de toutes les fenêtres; c'est vraiment l'heureuse suite d'un beau jour éclo dans le sanctuaire.

Pendant l'examen de cette maison aux vastes proportions, aux longues salles, aux opulents couloirs, sillonnées en tous sens par une armée d'innombrables sœurs, abeilles industrieuses butinant partout sur les fleurs et cherchant à compléter leurs rayons d'or, je songeais aux neiges d'antan, aux souvenirs endormis au fond des mémoires, les donnais audience aux choses du passé. En même temps, un cinématographe merveilleux, dernier cri, me fascinait par ses scènes antiques et lointaines des premiers âges de la communauté des Sœurs de Sainte-Anne.

En effet, voici le vi-ux couvent de Vaudreuil, taillé en manoir seigneurial canadien, au long bas, la façade percée de deux portes et de six fenêtres, avec cinq lucarnes aux mansardes, tel qu'il existe encore; c'est le berceau de la communauté.

C'est ici que le divin jardinier se-

mal petit grain de sénévé devenu ce grand arbre de l'Institut de Sainte-Anne — quatre provinces, soixante-trois maisons et plus de mille religieuses — sous lequel s'abritent et chantent plus de vingt mille enfants.

Au bout de l'avenue du couvent je vois la vieille église paroissiale bâtie en 1785 et dédiée à l'archange saint Michel. Dans son vaste choeur, assis sur la plateforme de l'autel, je vois le vénérable Mgr Bourget dans tout l'éclat de son âge et de sa dignité, assisté par Messire P.-L. Archambault, l'un de ses vicaires généraux, et au bas de la table de communion, sont prosternées, comme des victimes, les cinquante religieuses de l'Institut des Filles de Sainte-Anne. C'était le 8 septembre 1850 et les cinq professeurs prononçant leurs derniers vœux sont celles dont les noms suivent:

Mère Esther Bureau-Blondin, sœur Marie-Anne; sœur Julie Ladouceur Marie de la Conception; sœur Suzanne Plante, Marie de l'Assomption; sœur Salomé Veronneau, Marie de la Nativité; sœur Justine Poirier, Marie-Michel.

Vaudreuil était encore à cette époque (1848-1850) l'un des meilleurs types de la vraie paroisse canadienne ayant son église paroissiale, son presbytère, son manoir seigneurial, son école, son moulin banal avec obligation de mouture et même son moulin à vent, rond comme la prison de Jeanne d'Arc à Rouen, lequel existe encore en vue de la gare de Vaudreuil.

Mais où sont maintenant les acteurs de cette mémorable scène où, dans une modeste église de campagne, naissent sous les regards de Dieu et du bon Saint-Michel, un institut destiné à l'instruction des jeunes filles et "à être, selon l'expression de Mgr Bourget, dans ce pays, une vive image de la maison de Joachim et d'Anne"? Où sont-ils? — Dans la maison de leur éternité, à l'exception de la Mère Marie-Michel la benjamin d'elles, devenue la doyenne d'aujourd'hui et demeurant le seul témoin oculaire de la naissance de l'Institut, ou le livre vivant en soixante et quatre feuillets bien remplis de l'histoire des sœurs de Sainte-Anne.

En 1900, elle faisait ses Noces d'or à Lachine, en même temps que sa communauté, mais en 1910, elle voulut bien se rendre dans sa paroisse natale, à Vaudreuil, pour y fêter ses noces de diamant, dans la même église et au même endroit qu'en 1850. Ce fut un fort bon jour, dans la vieille paroisse, qui se ressouvient de l'une de ses meilleures paroissiennes.

La troisième scène nous montre le vieux couvent de Saint-Jacques de l'achigan, vénérable maison bâtie par un saint prêtre, M. Jean Romald Paris (1813-1858).

C'était alors, au moment où les Dames du Sacré-Cœur le laissent définitivement pour Saint-Vincent de Paul (1853), une vaste et spacieuse maison composée d'un corps principal de 60 x 40 pieds, d'une aile également en pierre, d'une allonge en bois, le tout à trois étages avec une chapelle extérieure (50 x 26 pieds) grande et pieuse.

Enfant, je l'ai visitée plusieurs fois et, prêtre j'ai dit la messe sur son autel où vivait le souvenir de trois prêtres vénérés, à différents titres, par la communauté entière: MM. Paré, Barrette et Marchand. On considère le premier comme fondateur de Saint-Jacques, puisqu'il y appela les religieuses; M. Barrette le second, longtemps chapelain des Dames du Sacré-Cœur à Saint-Jacques (1843-1853) devint le premier chapelain de la nouvelle communauté qu'il alla chercher à Vaudreuil pour les installer dans leur nouveau couvent. Enfin M. Marchand leur devint supérieur et leur protecteur de toujours.

Béni soit, parmi les sœurs, le jour où elles prirent le couvent de Saint-Jacques (23 août 1853), car ce n'est pas trop que d'appeler cette maison la pépinière de la communauté, la serre-chaude des vocations religieuses, puisqu'on ne compte pas moins de deux cents religieuses venant de Saint-Jacques longtemps après de la Nouvelle-Acadie.

On a vu ce qu'était le couvent; il y avait aussi des fermes à l'usage des sœurs et elles prenaient racine (elles n'étaient alors que vingt-deux sœurs professes) dans une paroisse pauvre, pieuse, riche et sympathique.

De Saint-Jacques la maison-mère fut transférée à Lachine sur le fleuve, comme plus commode et plus rapproché de Montréal. En 1910, aux noces d'or de la Mère Marie-Anastasia, sœur supérieure du Mont-Sainte-Anne qui comprend le généralat, le noviciat et tout le rouage de l'administration générale.

Voilà mes impressions du jour; je les communique aux amis de nos communautés religieuses en général et des religieuses de Sainte-Anne en particulier.

A.C.D.

Janvier 1913.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est utile pour faire des impressions dans tous les genres.

Ouvrage garanti.

DANS LE Monde Ouvrier

L'ORGANISATION DES ÉLECTRICIENS

Une belle et enthousiaste assemblée des ouvriers électriciens de notre ville a eu lieu, hier soir, au Temple du Travail, sous la présidence de M. A. G. Reddy, président de cette union.

Une remarquable conférence a été donnée par M. W. McIntyre, organisateur-général de l'Union internationale des électriciens de l'Amérique du Nord. Le conférencier a développé le sujet suivant: "Les connaissances théoriques et pratiques que doit posséder l'ouvrier électricien." Il démontra que ce métier est l'un de ceux qui réclament le plus de connaissances scientifiques, car, a-t-il ajouté, l'agent avec lequel l'ouvrier est continuellement en contact, l'électricité, échappe à toute investigation. Personne n'en connaît la nature, mais on en ressent les incroyables effets.

L'électricité est, en quelque sorte, le milieu, entre la matière et l'esprit. De là l'orateur conclut que l'ouvrier électricien doit être considéré à sa juste valeur, et qu'il doit occuper, dans l'échelle sociale, le rang qui lui convient. Pour arriver à ce but, l'orateur ne voit qu'un moyen: l'organisation. Il demande à tous les ouvriers de ce métier de se fréquenter davantage de fraterniser ensemble, afin d'en arriver à se mieux comprendre, et à se mieux apprécier, et à s'entraider comme des frères. Il fut très écouté, et la fin de sa conférence fut saluée de longs applaudissements.

Après M. McIntyre, M. A. Bastien, agent d'affaires, donna, en français, un résumé complet de la conférence, et fit, de la part de l'assemblée, un vif éloge du conférencier.

À l'issue de la séance, une vingtaine d'ouvriers, non-unionistes, se firent inscrire sur les registres de l'union.

M. McIntyre donnera une nouvelle conférence, mercredi prochain, à la salle Coloniale, rue Clark, près Sainte-Catherine. Des circulaires seront lancées pour inviter tous les électriciens à assister à cette conférence.

LE TRAVAIL DES FEMMES

L'honorable T. W. Crothers, ministre du Travail, d'Ottawa, a décidé de nommer quatre femmes correspondantes de la "Gazette du Travail", afin d'obtenir plus de renseignements sur les conditions de travail des femmes et des enfants, dans les centres industriels.

Ces correspondantes devront écrire un rapport mensuel, indiquant les heures de travail, les salaires, les mouvements ouvriers, enfin les conditions générales de la situation ouvrière, pour les femmes et les enfants. Les correspondantes seront placées à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver.

À Montréal, on estime que le ministre du Travail, au moment des nominations de ces correspondantes, prendra en sérieuse considération, le fait que l'élément canadien-français domine, par le nombre, en grande majorité, parmi les femmes qui sont obligées de gagner leur vie, dans les différentes industries de la métropole.

LA CONVENTION DES FACTEURS

Les facteurs des postes organisés du Canada tiendront leur grande convention annuelle, en août prochain, à Winnipeg. Cette assemblée ouvrière sera présidée par M. Robert Guy, président général de la Fédération. Toutes les unions des facteurs du Canada sont invitées à nommer leurs délégués ainsi qu'à préparer leurs rapports, pour cette convention.

Parmi les questions qui seront soulevées, on remarque, au programme l'augmentation des salaires, qui a été déjà demandée, que le ministre a promis d'accorder, mais que l'on attend encore avec une certaine anxiété, dans les rangs des facteurs.

D'autres questions relatives aux conditions générales de travail des facteurs seront discutées.

La Fédération des facteurs du Canada comprend une grande nom-

bre d'unions locales, établies dans toutes les principales villes de la Puissance.

CHEZ LES CHARPENTIERS-MENUISIERS

Les charpentiers-menuisiers, de Montréal, membres de la Fraternité Unie d'Amérique viennent de recevoir le rapport officiel des dernières élections pour les officiers généraux de cette organisation.

Ce rapport donne le résultat suivant:

Président général. Voix. Jas. Kirby, de Chicago... 35,028 Wm. G. Schardt, de Chicago 26,021

Secrétaire général. Fk Duffy, d'Indianapolis... 36,597 R. E. Connolly, de Birmingham 23,466

Treasorier général. The Neale, d'Indianapolis... 34,315 O. Collins, Brooklyn, N.Y... 25,258

Membre de l'Exécutif

Art. Martel, Montréal, Can... 35,003 Donald McLeod, Edmonton, 23,388 L'installation des nouveaux officiers a eu lieu, avec toute la solennité possible, samedi dernier, au "Carpenters Building", à Indianopolis. On attend, d'un jour à l'autre, à Montréal, l'arrivée de M. Arthur Martel, l'heureux candidat des Canadiens-français.

Réunions pour ce soir, premier jour du mois.

Au Temple du Travail. — Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

A la Salle Dionne — Union des Cordonniers.

La tuberculose ravage lentement les habitants de l'Alaska

Washington, 6. — Le docteur Emil Krulish, du Bureau Public d'Hygiène, prédit qu'avant cinquante ou soixante ans, la population indigène de l'Alaska aura été dévastée par la tuberculose, et d'autres maladies apportées par les blancs.

Le docteur Krulish vient de remettre son rapport au gouvernement. Il dit que la condition des Indiens s'est améliorée, mais pour obtenir un résultat satisfaisant, il faudrait envoyer en Alaska des médecins et des infirmières qui enseigneraient aux Indiens les lois de l'hygiène. Il n'y a pas de fonds pour la construction d'hôpitaux absolument requis par les médecins.

Joli régal au conservatoire

Hier après-midi avait lieu au conservatoire de l'Union le premier régal d'une série qui sera donnée par les élèves d'ici au mois de juin prochain. L'objet de ces régal est de réunir les élèves, et de les habituer à jouer ou à chanter en public.

Ces régal ont lieu dans la salle du Conservatoire. Aucune incitation n'est donnée. Les élèves ont le privilège d'amener leurs parents et leurs amis.

On prit part au programme, hier après-midi: Mlle Lulu Putnik, Hierman Merier, Marguerite Gonin et M. C. Thomas, pour le piano; M. Hébert, pour le chant; M. Paul Larosa, pour le chant; M. Paul Larosa, pour le violoncelle; Mlle F. Ramsay, pour le violon; Mlle F. Ramsay, pour le violon.

A la Chambre Française

Paris, 6. — A la chambre des députés, la séance, présidée par M. Deschanel, a été consacrée à la continuation de la discussion sur les poudres de la marine.

M. Painlevé a défendu les conclusions du rapport d'enquête recommandant la suppression du monopole de l'Etat.

M. Tissier a critiqué les ingénieurs du service des poudres et salpêtres qui, dit-il, sont hostiles aux réformes.

Sur la question des stabilisants, M. Bénazet a pris la parole et a préconisé l'emploi de la diphtylamine.

La discussion a été remise à cet après-midi.

Nouveau journal conservateur à Charlottetown

Charlottetown, I. P. E., 6. — Les conservateurs ont fait l'achat du journal "Island Guardian". Jusque-là c'était été un journal indépendant; ce sera maintenant un organe de parti.

Le prix payé est \$10,000. Le directeur du journal sera M. J. R. Brunet. Le "Island Guardian" est le seul journal du matin dans l'île du Prince-Edouard.

curés de campagne et les Roques-cize, resta finalement à ces derniers qui, vraiment, y avaient droit: palestriniens, parents d'un prodige musical, et ayant dans leur grand salon une place où le buffet s'emboîterait de lui-même.

Comme les du Valbonnet, ils se montrèrent délicats, et Mme de Roques-cize, meilleure pâte de femme que Germaine, ne craignit pas de s'engager à fond.

Nous vous le gardons votre orgue, dit-elle chaleureusement à la princesse. Vous le reprendrez quand vous voudrez, et en attendant, vous en jouerez chez nous. Je compte sur lui pour vous attirer et attirer notre cher maestro.

On avait démonté l'orgue. Maintenant, on enlevait les meubles, les statues, les collections d'art, qui allaient se disperser aux quatre coins du monde.

Cet intérieur que la princesse avait aimé se désagrégeait ainsi lentement, de jour en jour, d'heure en heure, et, quoi qu'il arrivât, ne pourrait plus jamais se reconstituer tel qu'il avait été.

Déjà, dans les grandes pièces garnies où les voix et les pas résonnaient, elle ne se reconnaissait plus, comme dans sa chambre après l'incendie, et elle éprouvait une même impression de métamorphose, de désastre, d'irréparable, que laissent les choses finissantes.

Et ce n'était pas seulement des

Petit courrier de Province

NOCES DE RUBIS A RIGAUD.

Lundi, le 3 février dernier, la paroisse de Rigaud célébrait avec pompe le 70^e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Laroque.

A cette occasion, une messe solennelle fut chantée par le Rév. Albini Primeau, curé, assisté de Rév. P. Desrosiers, professeur au collège Bourget, comme diacre, et de M. Pâté Antoine Séguin, séminariste, comme sous-diacre.

M. l'abbé Primeau, pour une circonstance aussi exceptionnelle et pour se rendre au désir de toute la paroisse, fit réviser le vieux temple de ses plus beaux ornements, et fit préparer une messe harmonieuse pour rendre la cérémonie des plus solennelles.

Tous les paroissiens de Rigaud ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis se firent un devoir d'assister. A 9 heures 1/4, l'heureux couple nageant en entrant dans l'église aux sons harmonieux de l'orgue tenu par M. Gagné, maître. Les deux vieillards se rendirent devant le sanctuaire où deux fauteuils avaient été placés pour eux.

M. le curé, après avoir, dans une émouvante allocution, présenté au nom de l'église ses souhaits et fait des vœux pour les vénérables jubilaires, leur fit renouveler les engagements faits il y a 70 ans au pied des mêmes autels et fit descendre sur leurs têtes blanches par les années une nouvelle bénédiction nuptiale.

Après la messe, les membres de cette nombreuse famille accompagnés de leurs amis escortèrent leurs vieux parents jusqu'à l'arsenal, où un superbe banquet leur avait été préparé. Une adresse leur fut présentée par un de leurs petits-fils, M. Alphonse Laroque, marchand d'Ottawa, ainsi qu'une bourse bien garnie.

M. Louis Laroque répondit en termes émus à l'adresse de ses nombreux enfants.

M. Louis Laroque est né à Rigaud, le 11 mai 1821. Son épouse, née Angélique Denomé, est née le 21 décembre 1825.

Ils furent tous deux baptisés par le premier curé de Rigaud, Messire de la Broquerie, et mariés le 17 janvier 1843 par le Rév. M. Chartrand, alors curé.

A TERREBONNE.

Le Rév. Père Roy, C.S.V., vicaire provincial des Chanoines de Saint-Viateur, était ces jours derniers de passage au collège Saint-Louis, en tournée officielle.

Les élèves de l'Académie Lafontaine ont été très heureux de le recevoir. Ils ont donné une séance en son honneur qui fut très agréable et très réussie. Il y eut chant, musique par la fanfare du collège, la direction du Rév. Frère Bessette, déclarations, lectures, dialogues, etc.

M. le professeur J. B. Denys tenait le piano.

À la demande de M. le président de l'Académie, M. Crépau, le Rév. Père adressa la parole aux élèves en termes chaleureux et tout à fait paternels.

FERME NEUVE.

Le 29 janvier dernier, les citoyens de Ferme Neuve se réunirent à l'hôtel Vary à l'occasion du prochain mariage du docteur Henri Berthiaume de cet endroit.

Il y eut présentation d'adresse, chansons, déclarations, le tout suivi d'un magnifique régal durant lequel M. Berthiaume remercia les citoyens de l'endroit de la jolie manifestation dont il était l'objet.

FRASERVILLE

Les recettes rapportées à l'Académie du Bon-Pasteur par la bénédiction de sa cloche, qui a eu lieu dimanche dernier, ont été de \$456.00.

Tous les candidats au conseil municipal, favorables à la suppression des buvettes, ont été élus. Ce sont MM. J. Viel, J. G. Lefrançois, P. Pouliot, R. Lévesque, M. Lactance, A. Pelletier et A. Fortin, maire élu par acclamation.

SAINT-MARGUERITE

(De notre correspondant)

Sainte-Marguerite, 6. — A la dernière assemblée du conseil municipal de notre paroisse, M. G. E. Dussault, marchand-général et préfet du comté de Dorchester, a été réélu à l'unanimité maire de la municipalité.

Ont été élus conseillers, MM. G. E. Dussault, maire; Tréfflé Eison, propriétaire; Alphonse Gagnon, Vival Drouin, Louis Pecteau, Jos. Dumont, Joseph Roy.

Un bronze au champion suédois

(Service particulier)

New-York, 6. — Une miniature en bronze de l'entrée au Stadium de Stockholm, où eurent lieu les Jeux olympiques en 1912, a été présentée, hier soir, par les sociétés suédoises, à Ernest Hjertberg qui entraina l'équipe suédoise pour les Jeux olympiques. Hjertberg retournera bientôt en Suède où il est engagé par le gouvernement suédois pour l'équipe qui prendra part aux Jeux olympiques de 1916.

Caisse ne l'empêchait désormais de remplir la mission léguée par Valérien, d'accepter ce titre de fille qu'il plaisait à sa vieille amie de lui donner. Et elle était bien la vraie fille que la princesse avait rêvée, si douce, si tendre, si fine, mettant au jour, maintenant que rien ne comprimait plus sa nature discrète, tout un trésor intact d'affection, de jeunesse, et même de gaieté, de cette gaieté qui, aux heures d'épreuves, fait partie du courage. Dans cette triste maison, elle était comme un petit oiseau qui chante encore sur les branches d'un arbre dépouillé.

On terminait le déménagement. L'activité lugubre du départ emplissait tout. La princesse avait hâte d'en finir, de s'en aller, elle aussi. Avec sa bienveillance naturelle pour les gens et pour les choses et son besoin inné d'espérance, elle se rattachait déjà à sa future demeure. Cette maisonnette en plein soleil, toute blanche sous les roses, élégante et confortable dans sa simplicité agreste, lui faisait l'effet d'un petit Trianon, et elle se promettait d'y retrouver ce repos d'esprit qui la fuyait en dépit de ses efforts.

— Enfin, nous serons installés, là-bas ce soir! dit-elle joyeusement à Charlotte qui entraînait elle de meilleure heure qu'à l'ordinaire.

Mais il ne s'agissait pas de l'ins-

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
LIGNE POSTALE FRANCAISE
NEW-YORK, HAVRE, PARIS
Départs tous les Jendis à 19 heures A. M.
La Lorraine 11 Fév., La Touraine 13 Mars
La Provence 20 Fév., La Lorraine 13 Mars
La France 27 Fév., La Provence 20 Mars
Départs supplémentaires
Tous les samedis à 3 heures P. M.
Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine.
Rochambeau, 8 Mars Chicago 15 Fév.
D'HALLFAX A NEW-YORK
Caroline 25 Février
Pour passages, s'adresser à GENIN, TRUDEAU ET CIE LTR., Agents Généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame-Ouest, Montréal; ou aux agents suivants: Houe & Rivet, 9 Blvd. Saint-Laurent; W. H. Henry Imperial Bank Bldg. Plus, Cook & Son, 550 Saint-Catherine-Ouest; Agent pour le fret: James Thom, 118 Notre-Dame-Ouest.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à 8 heures, le samedi 9 février 1913, au 107^e boulevard Saint-Jacques, à midi pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre, du bureau de direction.
A. F. LESPÉRANCE, Gérant.
Montréal, le 8 janvier 1913.

AVIS LEGAUX

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 223. Oscar Lanthier, demandeur vs. C. dit et District de Montréal, défendeur. Par David Major, ci-devant de Montréal, et maintenant de l'île d'Orléans, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 3 février 1913. Par ordre, S. E. Meunier, député greffier de la dite Cour. FAUTEUX & FAUTEUX, avocats du demandeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 3402. Edgar Whiteford, demandeur vs. Alex. Meickler, défendeur. Le 14^e jour de février 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 505 rue Cuvillier, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: argent comptant. JOSEPH ROY, H.C.S., Montréal, 6 février 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 18706. Connell Anthracite Mining Company Ltd, demandeurs vs. L. A. Gingras, défendeur. Le 15^e jour de février, 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2523 Avenue du Parc, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: argent comptant. JOSEPH ROY, H.C.S., Montréal, 6 février 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 15699. George E. Léger, demandeur vs. Belle Corinne Carrier, défenderesse. Le 15^e jour de février 1913, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 374 rue Saint-Jacques, en la Cité de Lachine, District de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en stock de chapeaux pour dames, et autres marchandises.

Conditions: Argent comptant. J. S. LAFRÈRE, H. C. S., Montréal, 6 février 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 18710. J. W. Grant, demandeur vs. E. Berthiaume, défendeur. Le 15^e jour de février 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1029 rue St-Urbain, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant. F. W. THEMISTOCLES, H.C.S., Montréal, 6 février 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 13798. J. Legault, demandeur vs. T. G. Watt, défendeur. Le 15^e jour de février 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 214 rue Selby, en la Cité de Westmount, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant. E. A. MATHIS, H.C.S., Montréal, 6 février 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 3300. Beaudoin Limitée, vs. R. DeFauville. Le 15^e jour de février 1

ÉPHÉMÉRIDES

6 FÉVRIER 1911
— Un ministre est assassiné à Téhéran, Perse.
— Le parlement anglais s'ouvre aujourd'hui.
— Le général Cronge, l'un des héros de la guerre anglo-boer, meurt à Kerkdorp, Transvaal.

Lavergne contre l'« Événement »

LE JOURNAL QUÉBÉCOIS PRODUIT SON PLAIDOYER.

Québec, 6. — M. Roméo Lavergne, procureur de la défense, dans la cause pour libelle de Lavergne vs la Cie de l'« Événement », a produit ce matin, son plaidoyer en réponse à la poursuite de M. Lavergne. L'« Événement » allègue pour se justifier qu'il n'a fait que publier un compte rendu légitime d'une assemblée politique qui n'était pas de nature à faire tort à M. Lavergne, d'autant plus qu'il a publié subséquemment un article, pour remettre les choses au point, et qui devait être satisfaisant.

La défense déclare également que le second article intitulé : « A bon entendement » n'était non plus, en aucune façon, nuisible au demandeur. Le procureur de M. Lavergne aura dix jours pour répondre aux allégués de l'« Événement », et il n'est guère probable que la cause soit inscrite au mérite avant un mois.

Une lettre de Son Altesse Royale au Bâtonnier de Montréal

M. J. L. Archambault, C.R., bâtonnier, a reçu ce matin du duc de Connaught, une lettre transmettant au bâtonnier et aux membres du Barreau de Montréal, les remerciements de Son Altesse pour la charmante réception dont elle a été l'objet.

La duchesse de Connaught remercie également le Barreau pour l'envoi d'une gerbe de fleurs.

La station quadragésimale à Notre-Dame

M. le chanoine Lesage, qui occupe la chaire de Notre-Dame pendant la prochaine station quadragésimale, est arrivé ce matin, au séminaire Saint-Sulpice.

Il donnera dimanche sa première conférence. Les conférences de la Cathédrale comme nous l'avons déjà annoncé seront données cette année par l'éminent vicaire-général des Dominicains de la province, de Saint-Hyacinthe, le Révérendissime Père Henri Hage.

L'éloquent dominicain parlera du sans chrétien. Voici l'ordre de ses conférences :
I.— Le Sens Chrétien : Sa définition, ses caractères intellectuels.
II.— Ses caractères moraux.
III.— Ses caractères intellectuels.
IV.— Ses obstacles intellectuels.
V.— Ses obstacles moraux.
VI.— Le Sens catholique dans l'Action.

Le dimanche et le vendredi, les conférences auront lieu à 8 h 30 un quart du soir.

L'élection municipale de Shawinigan

LA VICTOIRE DE M. J. A. FRIGON

(Service particulier)

Chutes Shawinigan, 5. — L'élection municipale a été très vivement contestée. Les adversaires étaient MM. A. E. Paquette, avocat, et J. A. Frigon, homme d'affaires. M. Paquette a été l'appui actif de M. le docteur Dufresne, ancien candidat conservateur, et d'un certain nombre d'ouvriers libéraux, tels MM. Lévesque, député de Laviolette, R. L. Gauthier, de Montréal, et François Lajoie, avocat des Trois-Rivières et associé professionnel de M. Jacques Bureau. Ses partisans avaient même annoncé que MM. Bureau et Delisle, députés prendraient la parole en sa faveur, mais ils n'en ont rien fait.

M. Frigon l'a emporté par 181 voix de majorité, ayant recueilli près des deux tiers des suffrages. M. Frigon habitait autrefois Saint-Narcisse de Champlain, où il a été élu maire très jeune.

Il est fort connu dans les milieux politiques, ayant eu une part active aux élections de Beloeil, Saint-Jacques et Saint-Hyacinthe, avec les nationalistes. Il a fait sa lutte sur le terrain municipal.

M. L. G. Cressé, C. R.

Consul du Guatemala à Montréal

M. L. G. A. Cressé, C.R., de Montréal, a été nommé consul du Guatemala, dans la province de Québec.

Ligue du Sacré-Coeur

Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, (section Saint-Louis de France) se réuniront demain soir à 7 heures, dans la chapelle basse de l'église paroissiale. Tous sont priés d'être présents.

Mort d'un ancien gouverneur du Manitoba

Minneapolis, Minn., 6. — Lucius F. Hubbard, ancien gouverneur du Minnesota et un vétéran de la guerre de sécession est décédé, hier soir, à la résidence de son fils, le colonel C. T. Hubbard, à l'âge de 77 ans.

Écrasé par un arbre

(Service particulier)

Valcourt, 6. — Joseph Nadeau, 19 ans, dont la famille habite Sainte-Christine, a été tué à la suite de la chute d'un arbre, aux chantiers de la compagnie Paul Bathazar Racine.

Uskub menacée par les Turcs

TRENTE MILLE ALBANAIS MARCHENT SUR CETTE VILLE, OCCUPÉE DEPUIS QUELQUE TEMPS PAR LES SERBES.

ON SIGNALE QUE LES TURCS ONT SUBI UNE DÉFAITE DANS LE VOISINAGE DE CONSTANTINOPLE.

NOUVELLES INCERTAINES

NOUVELLE DÉFAITE DES TURCS

(Service particulier)

Sofia, Bulgarie, 6. — L'armée turque qui occupe la péninsule de Gallipoli et défend les Dardanelles a été défaite par les Bulgares au sud de la rivière Kovak, hier, si on en croit un rapport officiel du ministère de la guerre.

On dit que les troupes ottomanes se sont retirées en désordre sur la ville du Bulair, localité peu importante située au nord-est de la ville de Gallipoli. Elles ont été activement poursuivies par les Bulgares.

La déclaration ajoute que ce succès met presque toute la côte de la mer de Marmara jusqu'à Bulair à la merci des alliés balkaniques.

USKUB EN DANGER

Le journal *Le Turc*, publié à Constantinople, dit ce matin qu'une armée de 30,000 Albanais marche sur Uskub, ville prise aux Turcs par les Serbes, et actuellement occupée par ces derniers.

Opération peu banale

CERVEAU HUMAIN REMPLACÉ PAR CELUI D'UN CHIEN.

(Service particulier)

Ann Arbor, Mich., 6. — À l'hôpital de l'Université on a procédé hier à une opération extraordinaire sur la personne de M. N. A. Smith, de Kalamazoo.

Ce monsieur souffrait depuis longtemps d'abcès au cerveau. En une dernière tentative pour lui sauver la vie, les chirurgiens lui ont enlevé une partie du cerveau et l'ont remplacé par une partie équivalente de celui d'un chien. Hier soir, il s'est réveillé de son sommeil anesthésique et a répondu paisiblement. C'est sans doute la première fois dans l'histoire de la chirurgie qu'on fait une telle opération.

FANATISME

Sainte-Catherine, Ont., 6. — Le bureau de la bibliothèque publique pour la prochaine saison a été constitué hier sans qu'un seul membre de la commission des écoles séparées fut présent. Les membres de la commission des écoles séparées ont refusé d'y nommer un représentant parce que la bibliothèque a refusé de placer dans ses rayons une encyclopédie catholique.

Une histoire qui ne s'avale pas

Arthur Lévesque, un bandit de la plus belle eau, qui déjà par trois fois a été enfermé au pénitencier pour vol, comparait encore ce matin devant le juge Bazin, sous une accusation de vol de drap pour une valeur de \$200. Avec une audace incroyable, Lévesque vint devant le tribunal raconter des histoires fantastiques pour se disculper, et déclarer que des quinquagénaires qui avaient fait la cause contre lui, pas un n'avait dit la vérité.

On imagine que ces discours, dans la bouche d'un tel individu, a produit une singulière impression sur le président du tribunal, qui déclara, incontinent, Lévesque coupable du vol dont on l'accusait. Il recevra sa sentence mardi.

L'emprunt chinois

(Service particulier)

Paris, 6. — Les conditions imposées par la Russie et par la France au nom de la Russie, concernant l'emprunt chinois ont été publiées d'après l'opinion qui a cours dans les cercles financiers ici, de faire de ce prêt une entreprise financière désirable et, en dehors des considérations politiques. On dit maintenant que les groupes financiers Allemands et Américains qui faisaient partie du groupe des six puissances ont l'intention de faire le prêt tout seuls, si les autres puissances se retirent.

Voyages en aéroplane

(Service particulier)

Vancouver, 6. — R. Wickham, un aviateur anglais qui est ici depuis quelque temps, dit qu'il organisera cet été des voyages de Vancouver à Victoria par aéroplane, au prix de \$25. M. Wickham veut aussi établir ici une école d'aviation. Il fera un voyage par jour si le temps le permet. Chaque tour durera une heure et suivra le parcours des bateaux.

Elle se noie en glissant

(Service particulier)

Poughkeepsie, N.-Y., 6. — Cinq étudiants du Collège glissent sur un toboggan hier dans le parc de cette institution, quand elle perdirent soudain contrôle de leur véhicule qui se jeta sur un étang artificiel et disparut à travers la glace. Elizabeth B. Mylord, de Poughkeepsie, se noya. Les quatre autres furent sauvées après une lutte désespérée. Mlle Mylord était la fille de l'avocat de la ville, M. John Mylord.

Un discours sensationnel

LE GOUVERNEUR DE GIBRALTAR DÉCLARE QUE LA FORTESSE N'A PAS SEULEMENT POUR BUT DE PROTÉGER LE COMMERCE ANGLAIS.

A CEUX QUI LUI REPROCHENT SON DISCOURS, SIR ARCHIBALD RÉPLIQUE QU'ON DEVRAIT PLUTÔT L'IMITER.

LA SUITE D'UN INCIDENT

(Service particulier)

Londres, 6. — Le gouverneur de Gibraltar, le général Sir Archibald Hunter, a créé une sensation ici par un discours qui a été publié dans la « Gazette Officielle ». Il a émis récemment un ordre concernant les ouvriers de Gibraltar sur le territoire espagnol qui passent par Gibraltar en s'en retournant pour l'ouvrage. Les marchands lui demandèrent de rescinder cet ordre domageable à leur commerce, prétendant-ils. Le général convoqua alors une assemblée et prononça un discours au cours duquel il dit : « Les membres de la Chambre de Commerce ne pensent qu'à eux-mêmes, mais c'est la forteresse n'a pas seulement pour but de protéger les intérêts commerciaux. La Chambre de Commerce parle sans réflexion. Rappelons-nous les écuries d'Auclais. Je n'ai pas la prétention d'être Hercule, mais je vous dis que cette ville est comme les écuries d'Auclais, et que je sais ce que je dis quand j'ordonne quelque chose. Je ne fais rien sans avoir longtemps réfléchi et mes critiques seraient beaucoup mieux de m'imiter. »

Laquelle s'appliquera

UNE VEUVÉ RECLAME DES DOMMAGES POUR LA MORT DE SON MARI TUE RANS L'ONTARIO AU SERVICE DE LA CIE DU G. T. R. — ELLE S'APPUIE SUR LA LOI DE QUÉBEC ; LA COMPAGNIE PRÉTEND QUE LA LOI D'ONTARIO DEVRAIT GOUVERNER LA CAUSE. — DIFFÉRENCE DANS LES DEUX LOIS DE COMPENSATIONS. — JUGEMENT ATTENDU AVEC IMPATIENCE.

La Cour Supérieure rendra prochainement jugement dans une cause des plus intéressantes.

Le mari de Mme Eva Vincent avait été engagé à Montréal par la compagnie du Grand-Tronc, pour travailler sur ses voies en qualité de serre-frein. Etant de service, Vincent s'est fait tuer à Lancaster, Ontario. Madame Vincent poursuit la compagnie pour \$20,000. Celle-ci répond que l'action devrait être gouvernée par la loi d'Ontario et la plaignante par celle des compensations de Québec.

Cette question est très importante. Il s'agit de savoir si la loi de l'endroit où le contrat fut décidé gouverne la cause, ou si c'est celle de l'endroit où l'accident s'est produit. On conçoit que la décision du tribunal soit attendue avec impatience par les parties, parce qu'il y a une grande différence entre la loi des compensations ontariennes et québécoises. En effet, dans notre province, le simple fait pour un employé de subir un accident pendant qu'il travaille, rend le patron responsable du paiement de la somme réclamée, en proportion des gages de la victime, et sans égard à la responsabilité de l'employé. Au contraire, dans l'Ontario, si le patron peut prouver qu'il n'est en rien responsable de l'accident, il n'est pas obligé de payer de dédommagements.

La cour rendra son jugement bientôt. Mme Louis Loranger occupe pour la plaignante et Mme A. E. Beckett pour la compagnie.

L'équipage de la barque «Remittent» est sain et sauf

(Service particulier)

Newport News, Virginie, 6. — L'équipage de la barque «Remittent», disparue le 19 janvier, dans l'Atlantique, a été retrouvé par le bateau anglais « Roumanian », est, semble-t-il, sain et sauf. Il aurait été recueilli par le steamer « Flimmet », parti de Newport News, le 10 janvier, en route pour Naples et les autres ports. En passant devant Gibraltar, le 19 janvier dernier, le « Flimmet » aurait dû apercevoir des signaux qu'il avait l'équipage de la «Remittent» à son bord.

Cette histoire rappelle la disparition de l'équipage du « Mare Celeste », en 1872, alors que cette barque fut trouvée sans nouvelles par le pilote.

On sait que le « Roumanian » dut abandonner le « Remittent », à cause de la tempête. A chaque vague, les câbles qui retenaient les deux steamers se rompirent.

Ce matin, l'« Onondaga » a pris la mer. Il va chercher à son tour la barque «Remittent».

Pauvre.... millionnaire

ON NE VEUT PLUS DE LA BIBLIOTHÈQUE CARNEGIE A VANCOUVER.

(Service particulier)

Vancouver, C.A., 6. — Carnegie aura de la peine, semble-t-il, à mettre à exécution sa détermination louable de distribuer toutes ses richesses avant de quitter cette vie. La ville de Vancouver vient de décider en effet de lui remettre les \$50,000 donnés il y a quelques années pour l'érection d'une bibliothèque.

La bibliothèque fut construite il y a 12 ans avec un don de \$50,000 dollars fait par Carnegie ; depuis ce temps le terrain a pris une valeur telle, qu'on veut maintenant le vendre et construire un plus spacieux édifice dans un site moins cher. Les ouvriers de la ville ne veulent plus non plus que leur bibliothèque porte le nom d'Andrew Carnegie qui est opposé aux unions ouvrières.

Winnipeg, 6. — M. George Lawrence, ministre de l'Agriculture, annonce que le gouvernement provincial du Manitoba établira des agences d'émigration en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Le gouvernement a aussi fait un prêt de cinq mille piastres à l'association des Grain Growers du Manitoba, pour l'aider à payer le passage de bons fermiers qui voudraient venir s'établir en cette province. Le ministre de l'Agriculture ira en Angleterre à la fin de la session.

« Parsifal »

(Service particulier)

Berlin, 6. — Le comité des requêtes au parlement impérial refuse au présent l'impératrice une demande de prolongation des droits d'auteur sur Parsifal, le grand opéra de Richard Wagner.

Les deux premiers signataires de la requête étaient le prince héritier et la princesse héritière. Plusieurs autres membres de la famille royale avaient aussi signé.

LE DUC DE CONNAUGHT ET NOS POMPIERS

Le gouverneur-général distribue ce matin des certificats aux agents de police et aux pompiers qui ont subi avec succès les examens de la St. John Ambulance Association

(Service particulier)

Son Altesse Royale le duc de Connaught, la princesse Patricia ont présidé, à l'Hôtel de Ville, ce matin, à la collation des certificats de la « St. John Ambulance Association », dont le duc est le patron, en sa qualité de grand-prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Trente-sept officiers et agents de police, quarante-et-un officiers et pompiers ont reçu le certificat de l'Association, après des examens que leur a fait subir le Dr D. D. McTaggart. Les diplômés constatent que les porteurs ont subi avec succès les épreuves pour les premiers soins à donner aux blessés. C'est le docteur G. E. Beauchamp qui a donné les cours.

Voici la liste des diplômés :
Pompiers — Sous-chefs Arthur Mann, William Hooper, instructeur James Doonan, capitaines, John Taylor, Patrick O'Reilly, Christopher Carson, Joseph Charbonneau, Oken Reilly, Edouard Nelson, Narcisse Gauthier, Alex. Castell, Patrick Doolan, Wilfrid Sarazin, Joseph Lapointe, Raoul Gauthier, Ernest Favreau, Fred. Berg, Fred. W. Taylor, James Ruddy, Hormidas Charbonneau, Joseph Bernier, Joseph Charpentier, James Messett, Patrick Kavanagh, Edmond Mayer, Emile Brosseau ; Lieutenants : Joseph Villeneuve, Joseph Beauvais, James White, Hormidas Groulx, Arthur Fernon, Patrick Munroe, Louis Jodoin, Joseph Baillieu, Wilfrid Boucher, Wilfrid Pelletier ; Pompiers : Richard Lambert, Ernest Bolduc, Emile Ste-Marie, William Moore, Adolphe Chertier.

Après la réponse du duc et de quelques explications données par le docteur Yates sur l'œuvre de l'Association à Montréal, ont lieu la distribution des diplômes, puis le maire présente au duc les échevins et les commissaires présents.

Leurs Altesse étaient accompagnées du colonel Lowther et du capitaine Bulkeley ; la princesse avait avec elle sa dame d'honneur, Mlle Pelley.

Après la cérémonie de l'Hôtel de Ville, le chef Tremblay a fait défiler devant Leurs Altesse, trente-cinq appareils du service d'incendie montés par cent soixante-quinze hommes. Il a aussi fait manœuvrer une tour-défile. Quelques remarques ont été faites dans la foule sur le fait que le chef Tremblay n'a pas d'uniforme d'hiver ; pompiers et agents de police étaient en grande tenue.

Les contrats de dragage

L'ENQUÊTE SUR LES TRAVAUX FAIT PAR LA CANADIAN DREDGING COMPANY, SE CONTINUE. — ÉCHANGE DE PAROLES AIGRES-DOUCES.

(De notre correspondant)

Chambre des Communes, Ottawa, 6. — La commission des dépenses publiques a recommencé ce matin l'examen de témoins, dans l'enquête sur les contrats pour dragage accordés par le ministre Laurier à la Canadian Dredging Company, dans la région de la Baie Georgienne, vers 1909.

M. White, le président de cette compagnie, a continué sa déposition.

Il y avait dans les livres de la compagnie, produits récemment une entrée relative à une dépense de \$200 pour frais de voyage. M. Stewart insiste en sa qualité d'avocat du ministère pour connaître la nature de ces dépenses. M. White répond ne pas se rappeler les circonstances où il a dépensé cette somme. M. German, un député libéral s'oppose ; M. Stewart réplique que son but est de prouver que M. White a dépensé cet argent pour venir à Ottawa faire nommer des inspecteurs des travaux indigents à ce qui se passerait là-bas.

A une autre question de M. Stewart, M. White répond en disant qu'il ne se souvient pas de la date de sa déposition.

M. Pringle, avocat de M. White, se plaint à son tour de la manière dont on interroge M. White. « On n'aurait pas autrement avec un criminel », dit-il.

M. Davidson, un avocat député remarque : « Je n'ai jamais rencontré dans ma profession, de criminel qui eût une aussi pauvre mémoire que M. White. »

Des députés libéraux protestent. M. Pringle vient au secours de M. White. M. Davidson s'oppose à ce que M. Pringle veuille conduire les délibérations de la commission. M. Pringle retorque que son devoir est de défendre les intérêts de ses clients, et les paroles aigres-douces se multiplient, pendant quelques minutes.

Finalement, l'enquête se continue et la paix se rétablit un peu.

L'importation de diamants aux États-Unis

(Service particulier)

New-York, 6. — L'importation de diamants, perles et autres pierres précieuses, en janvier, a atteint le chiffre de \$3,399,995, soit \$750,000, de plus qu'en janvier 1912. En 1911 l'importation atteignait \$4,501,606.

Tempête furieuse dans la Saskatchewan

(Service particulier)

Moose Jaw, Sask., 6. — La plus forte tempête de l'hiver fait rage dans les Montagnes Rocheuses. Tous les trains de l'ouest sont en retard de trois à dix heures.

Le procès de la bande Bonnot

LORD NORTHCLIFFE DÉCLARE QU'IL CONSTITUE L'UN DES PLUS GRANDS ÉVÉNEMENTS JUDICIAIRES DU SIÈCLE.

POUR EXPLIQUER SA FUITE, L'UN DES INCULPÉS DE LA BANDE CITE ANATOLE FRANCE.

LES TÉMOIGNAGES

(Service particulier)

Paris, 6. — Lord Northcliffe, grand propriétaire de journaux anglais, qui assistait à la séance de la cour d'assises, hier, a dit que le procès des affidés de la bande Bonnot-Garnier est l'un des plus grands événements du siècle, c'est-à-dire l'anarchie luttant contre le monde civilisé. En cela Lord Northcliffe semble bien flatter un peu les bandits dont les crimes ont été plutôt inspirés, semble-t-il, par le dégoût du travail.

On a terminé aujourd'hui l'interrogatoire de Menier, un autre affidé de la bande. Il a expliqué la provenance des 15,000 francs trouvés en sa possession en disant que c'était des fonds de propagande à lui confiés par ses camarades anarchistes.

Il a dit qu'il était dans le bureau du journal anarchiste au moment où il a eu lieu le vol de Chantilly et qu'il n'a pu par conséquent y participer comme il en est accusé. Il réprouve, prétend-il, la violence en actions, s'il la prêche en paroles.

Seul s'est lancé dans un long discours disant que le jury n'a pas le droit de le juger. Il a raté cependant l'effet de sa harangue en oubliant ses mots et en étant obligé de consulter ses notes. Garrouy a nié comme les autres. Il prétend connaître les meurtriers des Thiers, mais ne veut pas donner leurs noms. Comme on lui demande pourquoi il a tenté de prendre la fuite, il cite Anatole France qui a dit qu'il se sauverait si on l'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame.

Rumeur persistante

MCKENZIE ET MANN A QUÉBEC. — CE QU'ILS CONVOIENT.

(De notre correspondant)

Québec, 6. — Malgré les dénégations de Sir William Mackenzie, la rumeur que le Canadian Northern a entamé des négociations avec le Mergier de Québec, en vue de l'acquisition du chemin de fer électrique de Saint-Anne de Beauré et du Québec Saguenay, est persistante dans les cercles financiers de cette ville.

Les hommes d'affaires qui disent avoir des informations particulières à ce sujet déclarent que les intérêts Mackenzie et Mann, convoient encore plus et qu'ils veulent acquiescer toute la voie de la Québec Railway Light Heat & Power Co., y compris le tramway de Québec.

Le Bill de l'Immigration de nouveau devant les autorités américaines

Washington, 6. — L'ancien président Taft a remis aujourd'hui sur le tapis, la question du fameux bill de l'Immigration contre lequel l'Allemagne et l'Italie ont déjà protesté. Ce dernier autorise le secrétaire du commerce de placer sur les transatlantiques amenant des immigrants aux États-Unis des inspecteurs, des chirurgiens et des agents du service d'hygiène publique afin qu'ils avertissent les autorités américaines des conditions sanitaires dans lesquelles les immigrants se présentent au pays.

La navigation allemande au Canada

(Service particulier)

Hambourg, 6. — Les compagnies de navigation allemandes et hollandaises ont annoncé aujourd'hui que le prix du passage de troisième classe entre l'Europe au Canada a été réduit de \$40 à \$30. Cette réduction affecte aussi le service austro-canadien entre Trieste (Autriche), et Montréal, (Canada).

La compagnie Marconi

(Service particulier)

Londres, 6. — Le directeur général des Postes a refusé de relever la compagnie Marconi contre lequel l'Allemagne a signé l'effet de relire l'Empire Britannique tout entier par une chaîne de station de télégraphie sans fil.

L'ordre de comparaison de M. Lowson, devant le tribunal d'enquête du jour, M. White a demandé hier, à Lord Cecil de ne pas le traiter comme s'il était un simple présumé comparant devant la Cour de Police.

L'association forestière

(Service particulier)

Ottawa, 6. — L'association des officiers de l'Association Forestière du Canada a donné les résultats suivants : président, Hon. W. A. Charlton ; vice-président, M. W. Power. Les directeurs suivants MM. J. B. White, E. J. Jarvis, R. D. Pretty, H. R. MacMillan et G. Colquhoun ont été, après quelques discussions, ajoutés à la liste, qui reste telle qu'elle était auparavant. M. James Lawler a été réélu secrétaire.

Temple baptiste incendié

(Service particulier)

Wingham, Ont., 6. — L'église baptiste a été endommagée par les flammes peu avant six heures ce matin. Les pertes se chiffrent à \$7,000. On croit que l'incendie a été allumé par les fournaises.

M. James Bryce au tribunal de la Haye

(Service particulier)

Londres, 6. — M. James Bryce, ambassadeur anglais à Washington, a été nommé par le gouvernement anglais membre du comité permanent d'arbitrage à la Haye.

Sir Cecil Spring-Rice sera le successeur de M. Bryce à Washington.

Etrange manie d'un immigrant

UN BELGE AVAIT LA MANIE DE VOLER DES OBJETS DE VALEUR ET MEME DES TABLEAUX DANS LES EGLISES DE MONTREAL.

PIERRE HERPOEL EST UN REPRIS DE JUSTICE DANGEREUX QUI A FAIT DU BAGNE DEUX FOIS AU CANADA.

SAINTE IMMIGRATION

(Service particulier)

Les détectives Lemieux et Demers ont opéré hier soir l'arrestation d'un Belge du nom de Pierre Herpoel qui avait la manie de voler dans les maisons religieuses ou dans les églises.

Herpoel allait s'apostropher dans un sanctuaire et là prenant la précaution de se cacher humblement dans la pénombre, ayant l'air de prier avec toute la componction d'un pénitent, il s'apprêtait à dérober de temps en temps un coup d'œil furtif sur les valeurs qui pouvaient se trouver à portée d'une main audacieuse. Il s'était ainsi emparé d'un magnifique tableau du Sacré-Coeur et d'un grand pot à l'eau chez les Sœurs Grises, et d'une splendide horloge en marbre au Mont-Sainte-Marie.

Les détectives l'ont arrêté à l'église Notre-Dame où il se cachait derrière un énorme pilier.

En 1902, Herpoel fut condamné à quatre ans de pénitencier pour vol et en 1908 il était de nouveau condamné à deux ans de détention à Saint-Vincent de Paul, pour avoir obtenu de l'argent par de fausses représentations. Herpoel plaide non-coupable et il est renvoyé pour enquête.

La situation des chemins de fer dans la Nouvelle-Angleterre

New-York, 6. — L'enquête sur les chemins de fer de la Nouvelle-Angleterre a été reprise aujourd'hui par le grand jury que le gouvernement central avait nommé pour s'enquérir des agissements du président Mellen, du New-York, New-Haven and Hartford Railroad, et du président Chamberlin, du Grand-Tronc, au regard de la loi pénale Sherman contre les trusts.

Après avoir pris connaissance de l'acte d'accusation, le jury a demandé à délibérer et recevoir de nouveaux témoignages. Ces derniers sont arrivés aujourd'hui sous forme d'une correspondance entre les fonctionnaires du New-Haven et ceux du Grand-Tronc, au sujet des arrangements de trafic qui servaient de base aux accusations.

Des subpoenas pour la production des documents réclamés par le jury ont été servis la semaine dernière à M. Edson J. Chamberlin, comme président du Grand-Tronc, mais cette formalité ne comportait pas de sa part une nouvelle comparution devant le grand jury. Les documents ont été soumis au tribunal par un messenger.

Le procureur-général William Rand, jeune, dirige l'enquête du gouvernement. Il représentera également les autorités administratives aux procès de M. Mellen et Chamberlin, s'il y a lieu.

MM. Mellen et Chamberlin sont actuellement en liberté moyennant une caution de \$10,000 chacun, en attendant leur procès.

La navigation du Saint-Laurent

Québec, 6. — M. R. Lachance, président de la corporation des pilotes, a été averti que la commission qui doit faire enquête sur le système de